



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2644
5 avril 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Lutte ouvrière dans les élections européennes

Une liste pour le camp des travailleurs

Retraites
**Menaces sur
les pensions**

Page 3

Enseignement
**La mobilisation
se poursuit**

Page 7

Algérie
**Bouteflika part,
pas le système**

Pages 8 et 9

Pendant les discours électoraux, la guerre contre les travailleurs continue

Dimanche 31 mars, c'était la fin de la trêve hivernale. D'après les chiffres de la fondation Abbé-Pierre, les expulsions locatives ont bondi de 46% en dix ans. En 2017, plus de 15 500 ménages avaient été expulsés par une intervention de la force publique. Et la fondation souligne que le travail, trop précaire et trop mal payé, « ne protège plus du risque de perdre son logement ».

Quant aux annonces faites le lendemain, elles ressemblent à un mauvais poisson d'avril ! Avec 0,3% de revalorisation de plusieurs prestations sociales, on est tellement en dessous de l'inflation que personne n'a osé dire qu'il s'agirait d'un coup de pouce pour le pouvoir d'achat.

C'est dans ce contexte que les troupes du gouvernement se lancent dans la campagne des européennes. Nathalie Loiseau, ex-ministre, a revêtu ses habits de candidate, et les discours et promesses qui vont avec. Mais la réalité, pour les classes populaires, c'est une société où il est de plus en plus difficile de vivre dignement et où les attaques contre les conditions de travail et de vie se succèdent.

Les moyens en baisse pour l'école ont mis dans la rue des dizaines de milliers d'enseignants et de parents. Dans le reste de la fonction publique, l'objectif de supprimer 120 000 emplois est toujours d'actualité. Pour résumer l'esprit de la réforme présentée la semaine dernière, le ministre des Comptes publics Darmanin a précisé que « l'État doit être un meilleur DRH ». Il veut avoir les mains libres pour embaucher davantage de précaires, contraindre les travailleurs à la mutation, voire au départ.

Cette réforme a été précédée de l'habituelle campagne contre les prétendus privilèges des fonctionnaires. Dans le monde du patronat et du gouvernement à son service, les attaques contre une catégorie de travailleurs sont toujours justifiées ainsi. Les reculs ayant déjà été imposés à d'autres, le gouvernement voudrait les faire subir à tous et faire passer cela pour de la justice !

Quant aux retraites, de plus en plus de voix s'élèvent dans le gouvernement pour dire qu'il faudra bien se résoudre à reculer l'âge de départ, pour aller jusqu'à 65 ans. Au nom de la sauvegarde du système de retraites par répartition pour les générations futures, bien sûr ! De nombreux salariés arrivent à l'âge actuel de la retraite en étant déjà sans

travail. Alors, reculer encore l'âge de départ, cela signifie économiser de l'argent sur le dos des retraités en leur versant des pensions amputées.

Le gouvernement justifie les attaques présentes, passées et à venir au nom de la lutte pour les emplois, pendant que les grands groupes, riches à milliards, continuent à les supprimer massivement. Qu'il s'agisse de fermetures de sites, comme l'usine Ford de Blanquefort ou les papeteries Arjowiggins dans la Sarthe et dans l'Aisne, ou de plans de licenciements comme chez Castorama ou Carrefour, des centaines de travailleurs et leurs familles risquent la catastrophe sociale.

L'économie capitaliste est engluée dans une crise permanente. C'est l'exploitation accrue, l'augmentation du chômage et de la précarité, qui permettent à la grande bourgeoisie de continuer à augmenter ses profits. Ces milliards qui s'accumulent dans les coffres des classes riches ne s'investissent pas dans la production mais vont grossir les flux de la spéculation, augmentant la menace d'un nouveau krach boursier à l'échelle mondiale.

Dans la campagne européenne, il y aurait, d'un côté, un Bardella, poulain de Le Pen, ou un Salvini, ouvertement xénophobes et nationalistes, qui font mine de s'insurger contre la « dictature de Bruxelles ». Et, de l'autre côté, on aurait de prétendus progressistes, favorables à l'Europe, comme Merkel ou Macron. Tous nous mentent !

Dans les deux cas, derrière les discours, ce sont des politiciens au service du grand patronat. C'est la bourgeoisie qui est à l'origine de cette Union bancaire qui sert ses intérêts. C'est aussi elle qui se retranche derrière son État national quand c'est bon pour ses profits. La fausse alternative entre pro et anti-Union européenne conduit les travailleurs dans une impasse, car elle cache la seule véritable opposition dans cette société : celle entre les exploités et leurs exploités.

La liste Lutte ouvrière, conduite par Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier, met en avant la nécessité de contester la domination de la bourgeoisie sur l'économie. Affirmer les intérêts du camp des travailleurs contre le grand capital est le seul geste utile que le monde du travail pourra faire avec son bulletin de vote.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Retraites : liquidateurs, le retour	3
Fonction publique : démolition, en marche toute !	3
	
Ehpad de Lherm : une catastrophe prévisible	5
Gilets jaunes : ils sont toujours là !	5
À Nice, la police coupable	5
Fin de la trêve hivernale : toujours plus de familles à la rue	6
Cadeau fiscal pour les investisseurs	6

Roms agressés : la rumeur et ceux qui l'alimentent	6
	
Enseignement : la mobilisation grandit	7
Collège Arche-Guédon	7
	
Accompagnants d'enfants handicapés : précarité, bas salaires	7

Ministre et propagande : la ministre Pénicaud cumule les emplois	16
DANS LE MONDE	
Algérie : "Gaïd Salah dégage !"	8
	
Rivalités au sommet	8
Les patrons protégés par le pouvoir algérien	9
Municipales en Turquie : une gifle pour Erdogan	9
Grande-Bretagne : vers un Brexit "d'union nationale" ?	10

Fin de la mission Sophia : l'UE condamne les migrants	10
ENTREPRISES	
EDF - Yvelines	11
Centre hospitalier privé - Rennes	11
Arjowiggins - Sarthe	11
	
Supermarchés : travailler de nuit avec une paie de jour	12
Carrefour : grossiste en licenciements	12
Airbus : parachute bien doré pour le PDG	12
Hôpital privé du Confluent - Nantes	12
Airbus - Toulouse	13
Michelin - Cholet	13

Sintertech - Grenoble	13
Métropole de Lyon : éboueurs en grève	14
Durisotti/Liberty Sallaumines	14
Infirmierie protestante de Lyon	14
Lacoste - Troyes	15
ÉLECTIONS EUROPÉENNES	
La campagne de Lutte ouvrière	4
La liste Lutte ouvrière	16
Réunions publiques	16
	
Fête régionale	16

Retraites : liquidateurs, le retour

Selon une mise en scène qui a largement servi depuis vingt-cinq ans, toute attaque contre le droit à la retraite est précédée d'un rituel codifié.

Tout d'abord, se multiplient à gauche et à droite les déclarations alarmistes sur la faillite inévitable des caisses de retraite en raison de l'allongement de l'espérance de vie. Tant pis si celle-ci stagne en France depuis quatre ans et si l'espérance de vie en bonne santé ne va pas au-delà de 63,3 ans. Tant pis si c'est l'explosion du chômage et le vol, par les capitalistes, des richesses produites par les travailleurs, qui ruinent la société, et non les anciens qui osent

encore rester en vie après avoir produit toute leur plus-value. Et peu importe que le progrès technique ait multiplié la productivité du travail, et donc la richesse créée par travailleur, depuis un demi-siècle.

Mais le premier acte a été contrarié par l'irruption d'actifs ou de retraités en gilets jaunes sur la scène des ronds-points et dans les manifestations : leurs témoignages rendaient les discours gouvernementaux indécentes.

Agnès Buzyn, ministre de la Santé, n'en a pas moins fini par remettre le couvert, osant prétendre que les débats ouverts par leur mouvement avaient remis sur la table le fait de devoir travailler plus longtemps !

Depuis, politiciens de tout bord, ministres et sous-ministres sont entrés dans l'acte II et font mine de s'affronter sur le remède à appliquer.

Comme les médecins d'antan, hésitant entre le lavement et la saignée, ils débattent savamment entre allonger la durée de cotisation ou reculer encore l'âge de départ en retraite. Au

départ, Macron s'était engagé à ne pas revenir sur l'âge de départ possible à 62 ans, tout en chargeant Delevoye d'instaurer un système de retraite par points permettant de baisser le niveau des pensions.

Xavier Bertrand, ex-ministre de droite, lui, s'est prononcé pour le recul de l'âge de la retraite à 65 ans, alors même que le patronat licencie les travailleurs bien avant, les condamnant aux allocations chômage et minima sociaux.

Leur but est à la fois de faire baisser les salaires des travailleurs seniors et surtout de diminuer les

pensions des retraités. L'évidence serait au contraire de prendre sur les profits accumulés pour assurer une fin de vie digne à tous les travailleurs.

Le gouvernement dit aujourd'hui que toutes les propositions doivent être discutées, hésitant sur la manière d'administrer sa saignée sans déclencher la résistance du corps social.

Il est grand temps de se sauver de ces charlatans au service des capitalistes et de permettre aux hommes de vivre longtemps et dignement des richesses qu'ils ont su créer.

Christian Bernac

Fonction publique : démolition, en marche toute !

Le ministre de l'Action et des comptes publics Darmanin a présenté mercredi 27 mars au Conseil des ministres un projet de loi intitulée « transformation de la fonction publique ». Il constitue une nouvelle attaque massive contre tous les travailleurs de la fonction publique, et aussi contre l'ensemble des classes populaires.

L'objectif principal est d'appliquer le plan de suppression de 120 000 postes d'ici 2022. La veille, le ministre avait d'ailleurs déjà annoncé la couleur. En clair, l'État, tel un DRH, doit être un démolisseur des conditions de travail, autant que n'importe quel grand patron du privé.

Le projet de loi prévoit ainsi de faciliter encore plus le recrutement de contractuels, c'est-à-dire de travailleurs embauchés avec un contrat de droit privé, qui représentent pourtant déjà plus de 20% des salariés de la fonction publique. De plus, tout comme les contrats de mission dans le secteur privé, un contrat de projet est créé, sorte de CDD lié à une mission précise,

pour une durée maximale de six ans mais pouvant être rompu à tout moment.

Quant à la rémunération, de nombreuses mesures favorisent l'augmentation individuelle au mérite, donc selon le bon plaisir de la hiérarchie. C'est d'autant plus révoltant que le point d'indice qui détermine l'augmentation générale des salaires est, lui, gelé depuis des années.

Cyniquement, le gouvernement prétend augmenter les possibilités de mutation et de mobilité des salariés dans l'administration ou dans le privé mais, à l'heure des restructurations brutales et des fermetures de services, cela facilitera surtout la réalisation de ce plan de massacre de l'emploi. Par

exemple, un dispositif de rupture conventionnelle est mis en place, déjà largement utilisé dans le privé, qui masque bien souvent un licenciement. Par ailleurs, en cas de privatisation du service, la direction pourra détacher d'office le fonctionnaire en CDI dans l'entreprise ayant repris l'activité, sans demander son avis.

Toutes ces mesures ne sont pas seulement des attaques contre les travailleurs du public. En effet ces 120 000 suppressions de postes signifient moins de travailleurs dans les hôpitaux, moins d'adultes dans les établissements scolaires, moins de transports en commun...

Les travailleurs et les catégories populaires les plus pauvres, qui utilisent le plus ces services, seront les premiers touchés. Sans compter que tous ces postes supprimés seront autant d'emplois en moins pour les travailleurs au chômage et pour tous les jeunes qui arriveront sur le marché du travail.

Cet argent volé aux travailleurs de la fonction publique et aux usagers des services publics finira, comme toujours, dans les poches du grand patronat et des banques, sous la forme d'aides, de subventions et de remboursements de prêts.

Les travailleurs du public et ceux du privé, qui ont subi le même type d'attaques avec les ordonnances Macron en 2017, ont bien les mêmes ennemis : les capitalistes et les gouvernements à leur service. C'est ensemble qu'ils seront plus forts pour riposter.

Arnaud Louvet



La fête de Lutte ouvrière 8, 9 et 10 juin, à Presles dans le Val-d'Oise

La fête de Lutte ouvrière 2019 se déroulera les samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juin, autrement dit le week-end de la Pentecôte, dans le parc boisé de Presles, dans le Val-d'Oise. Ce sera l'occasion, comme chaque année, de rassembler les amis et camarades de notre mouvement, mais aussi tous ceux qui veulent affirmer que l'humanité mérite d'être débarrassée de l'exploitation, de la misère et

des guerres.

La fête de Lutte ouvrière est un grand rassemblement festif, populaire et chaleureux, avec des jeux, des concerts, des débats et mille autres choses. Tous ceux qui souhaitent connaître le programme et les renseignements pratiques peuvent consulter dès à présent le site de la fête, qui sera régulièrement mis à jour. Alors, réservez ce week-end !

Les cartes d'entrée (12 euros jusqu'au 28 avril) et les bons d'achat (4 euros pour une valeur de 5 euros) sont désormais disponibles :

- auprès de nos camarades,
- par courrier : Lutte ouvrière - BP 20029 - 93501 Pantin Cedex (chèques à l'ordre de Lutte ouvrière),
- sur notre site : fete.lutte-ouvriere.org



La campagne de Lutte ouvrière

Vendredi 29 mars, à Paris, avait lieu le meeting de présentation de la liste Lutte ouvrière aux élections européennes du 26 mai prochain. Devant 1 200 personnes réunies salle de la Mutualité, Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier ont développé les idées que la liste « Contre le grand capital, le camp des travailleurs » veut défendre dans cette campagne. Voici quelques extraits de leurs interventions.

Jean-Pierre Mercier: « Au monde du travail de fixer ses règles »

« Le mouvement des gilets jaunes a démarré après l'annonce de l'augmentation de la taxe sur les carburants. (...) Cette mesure a été la mesure de trop. Car cela fait des dizaines d'années que les travailleurs se serrent la ceinture. De plus en plus, ils ne partent plus en vacances, limitent leurs loisirs, achètent moins de viande, moins d'habits pour les enfants (...).

C'est sur cette question du pouvoir d'achat que Macron a dû céder quelques concessions en décembre dernier (...). Mais ces concessions, il les a faites en prenant bien soin que les capitalistes n'aient pas à mettre la main à la poche. Si les gilets jaunes ont bien réussi à poser la question du pouvoir d'achat, ils ne sont pas parvenus à la résoudre. Pour les travailleurs, les chômeurs et les retraités, il faudra d'abord imposer des augmentations de salaire, des augmentations des allocations et des pensions de retraite. Cela demandera de s'attaquer directement au pouvoir du grand capital. (...)

Oui, ces augmentations sont urgentes et vitales.

Mais elles ne suffiraient pas, à elles seules, à protéger sur le long terme le pouvoir d'achat des travailleurs. En 1968, la grève générale a imposé 35 % d'augmentation du smic. Mais en quelques années, l'augmentation des prix a annulé cette augmentation. (...) Alors, dans les futurs combats sociaux, (...) il faudra imposer un système qui protège notre pouvoir d'achat contre l'inflation. (...) Cela n'arrivera que lorsque les travailleurs seront suffisamment mobilisés pour passer outre les sacro-saintes règles patronales en matière de secret commercial et de secret des affaires. Mais nous en sommes certains: ce jour-là arrivera, parce qu'il arrivera un moment où ce sera le monde du travail tout entier qui fixera les règles, qui fixera ses règles (...).

Défendre le pouvoir d'achat des travailleurs et le protéger, ce sera aussi imposer que chacun ait un emploi avec un salaire décent. (...) L'intérêt vital des travailleurs est d'imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous, sans baisse de salaire; d'imposer

l'augmentation des salaires et des retraites et leur indexation sur la hausse des prix, et le contrôle des travailleurs sur les décisions des grandes entreprises. Voilà le programme de lutte que nous tenons à défendre dans ces élections européennes! Voilà les objectifs de lutte que nous voulons populariser dès aujourd'hui, parce qu'ils seront indispensables demain, lorsque les travailleurs auront repris confiance dans leur force collective. (...)

En Algérie, la population crie: « Ils ont les millions, nous sommes des millions! » C'est cette idée dont les travailleurs doivent se pénétrer, cette idée que les militants ouvriers ne doivent jamais oublier. Oui, nous sommes des millions! Et quand ces millions ne supporteront plus la vie que les privilégiés leur font subir, quand ils décideront de ne plus accepter leur sort, quand ils décideront de relever la tête, convaincus qu'il n'y a plus d'autre solution que de se battre pour une vie meilleure, tout deviendra possible! »



PHOTOS LO

Nathalie Arthaud: « L'Europe sans frontières sera celle des travailleurs au pouvoir »

« Nous faisons le choix de militer d'abord en direction des travailleurs, parce que c'est la seule classe qui peut supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme et les mille et une injustices qui en découlent. Ce n'est pas que les travailleurs aient une conscience révolutionnaire supérieure. En temps normal, ils ne sont pas plus combattifs que d'autres catégories sociales. Quand il n'y a pas de luttes collectives, ils acceptent leur sort, ils s'adaptent à la société et épousent les valeurs bourgeoises dominantes, l'individualisme, la réussite personnelle, le nationalisme.

Mais les travailleurs sont à l'intérieur même des citadelles capitalistes qu'il faut prendre. Dès qu'ils entrent en lutte pour leurs intérêts, ils touchent au cœur de la société bourgeoise: ils touchent aux profits et à la domination de la classe capitaliste. Cela leur donne un levier incomparable pour peser sur les maîtres de la société. (...)

La classe ouvrière n'est pas seulement la mieux placée pour mener le combat, elle est notre seul espoir de transformation de la société, car elle est porteuse d'une nouvelle organisation économique: une économie fondée sur la gestion collective des grands moyens de production. (...) Lutter pour les exigences élémentaires de la classe ouvrière, c'est se battre pour que l'ensemble des producteurs ne soient pas poussés vers la déchéance. C'est se battre pour l'avenir de toute la société!

Unifier réellement l'Europe serait la moindre des choses. Les frontières européennes sont plus que dépassées. (...) L'histoire, la vie économique et sociale, la culture ont fondu les peuples européens dans un même destin. Mais force est de constater que les politiciens aux ordres de la bourgeoisie sont incapables d'unifier réellement l'Europe.

Cela fait plus de soixante ans que la bourgeoisie de chaque pays est écartelée entre la volonté d'accéder à un marché plus

vaste et l'assurance d'être protégée par son État national. Et aujourd'hui, ça recule. En témoignent le Brexit, la montée de l'extrême droite et l'emprise croissante des idées réactionnaires! Les mêmes démagogues qui sont parvenus à abuser une partie des électeurs britanniques sont à l'œuvre ici. Ils sont portés par la crise économique et sociale, par le pourrissement du système politique... Et par le rejet légitime de l'Union européenne par les travailleurs!

Parce qu'en effet, cette Union européenne n'a rien fait pour les exploités! Il y a toujours eu des politiciens pour nous faire miroiter une Europe sociale. Mais qu'est-ce qui a été fait pour tirer vers le haut les salaires et les droits des plus exploités d'Europe? Rien! Les Bulgares ont un smic qui plafonne à 260 euros. Les Roumains travaillent 500 heures de plus que nous par an. Et quand il s'agit d'harmoniser les choses, c'est toujours au détriment des travailleurs! (...)

L'UE nous a été vendue comme un espace de libre circulation ouvert sur le monde, et ils ont construit une forteresse dont les barbelés et les murs sont toujours plus hauts. Ils ont fait grossir le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants contraints de risquer leur vie pour tenter leur chance en Europe. Ils ont transformé la Méditerranée en cimetières de migrants. (...)

L'Europe construite par et pour la bourgeoisie n'est pas belle à voir. Mais les États nationaux ne le sont pas plus! Toutes les institutions de la bourgeoisie sont des machines de guerre contre les travailleurs et les plus faibles. Notre objectif n'est pas de dénoncer telle ou telle institution de la bourgeoisie, et c'est encore moins de réhabiliter les frontières nationales.

L'avenir, c'est l'unité de l'Europe, une Europe sans frontières et ouverte sur le monde. Et elle ne pourra être réalisée que par les travailleurs au pouvoir! »



Ehpad de Lherm: une catastrophe prévisible

La mort de cinq résidents d'un Ehpad près de Toulouse, vraisemblablement à la suite d'une intoxication alimentaire, soulève l'émotion, la douleur et la crainte, mais aussi et surtout la colère.

Dimanche 31 mars dans la soirée, vingt-quatre des quatre-vingt-deux personnes hébergées dans cette maison de retraite médicalisée étaient prises de vomissements et de douleurs après le dîner. Transportées vers des services hospitaliers, cinq sont mortes et mardi 2 avril, seize étaient encore hospitalisées, dont certaines dans un état grave.

Une enquête était en cours pour connaître la composition des repas, leur qualité, leur mode de préparation sur place ou à l'extérieur, leur mode de conservation... Le propriétaire de

l'Ehpad, le groupe Korian, un de ces groupes de la Silver economy, cette économie dite grise, à l'image des cheveux des résidents sur lesquels ces groupes amassent des fortunes, affirmait que tout allait bien. Les repas, disait-il, sont « cuisinés sur place par le chef cuisinier et son équipe, à partir de denrées livrées par des fournisseurs locaux ». Les contrôles sanitaires effectués au mois de février, ajoutait-il, étaient totalement conformes. La députée de Haute-Garonne affirmait pour sa part que rien d'anormal concernant cet Ehpad ne lui avait jamais été signalé. Quant à

l'Agence régionale de santé, elle déclarait n'avoir jamais reçu de signalement ou de plainte concernant l'établissement.

Quelle hypocrisie que faire mine d'ignorer que l'existence de ces structures, ces Ehpad privés régis, comme toutes les entreprises capitalistes, par le seul souci de la rentabilité, est en elle-même un danger pour les personnes âgées qui y résident.

Un cuisinier qui travaille dans un Ehpad de ce type, et qui avait déjà témoigné en septembre dernier pour l'émission Envoyé spécial, a rappelé le budget journalier consacré aux repas dans son établissement: 4,22 euros par personne pour le petit-déjeuner, le déjeuner, le goûter et le dîner.

À peine plus de 4 euros pour nourrir, pendant toute la journée, une personne âgée dépendante, au corps en souffrance, parfois atteinte de difficultés pour manger et pour qui la nourriture pourrait être un des derniers plaisirs. C'est vraiment de la maltraitance!

C'est aussi du vol. Comme l'a rappelé le fils d'une résidente décédée: « On payait 3000 euros par mois et elle était laissée à l'abandon, sans même être lavée, parce qu'il n'y avait pas assez de personnel (...) On ne pouvait plus venir la voir quand on voulait mais il fallait prévenir plusieurs heures à l'avance. »

Et en effet, pas une semaine ne passe sans l'annonce ou la révélation de conditions d'hébergement

indignes. Des aides-soignantes au bord de l'épuisement physique et moral témoignent de leurs conditions de travail, qui les conduisent à devoir assurer en un quart d'heure le réveil, la toilette, l'habillement, le petit déjeuner et la délivrance des médicaments. Ce temps drastiquement limité est en lui-même une forme de malveillance, voire de maltraitance, envers des femmes et des hommes en fin de vie.

On peut juger une société à la façon dont elle traite ses anciens. À cette mesure, la société française d'aujourd'hui, théoriquement une des plus développées à la surface de la planète, ne vaut vraiment pas cher!

Sophie Gargan

Gilets jaunes: ils sont toujours là!

Malgré les mesures d'intimidation du gouvernement, des dizaines de milliers de manifestants ont encore participé à l'Acte XX des gilets jaunes, le samedi 30 mars.

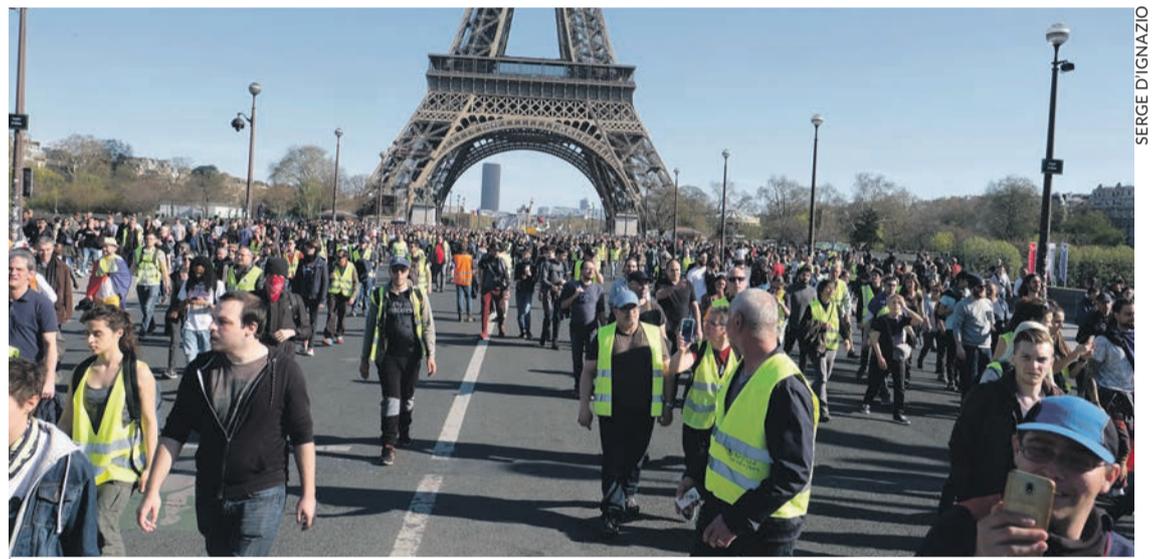
Pour la vingtième semaine consécutive, ils ont donc continué à marquer leur opposition à la politique du gouvernement qui, pour protéger les riches et les capitalistes, écrase les classes populaires. Près de cinq mois après le début du mouvement, les gilets jaunes constituent toujours un sacré caillou dans la chaussure du gouvernement.

Celui-ci n'a pourtant pas ménagé sa peine pour dissuader au maximum de descendre de nouveau dans la rue. Après des semaines d'une propagande mensongère, voire haineuse, les traitant de voyous et les rendant responsables, au choix, de la

faillite du petit commerce, du recul de la croissance, de la fatigue des policiers ou des pires violences et exactions, il a fait voter en urgence une loi, dite anticasseurs, pour faciliter les contrôles et les interdictions, dans l'espoir de mettre un terme à leur contestation.

Le 30 mars, une trentaine d'arrêtés préfectoraux interdisaient de manifester dans plusieurs quartiers de différentes villes.

Le maire de Bordeaux a même poussé la mise en scène jusqu'à déclarer la ville « morte » et encouragé les commerces à fermer avant l'arrivée des gilets jaunes.



Acte XX, des gilets jaunes, à Paris, le 30 mars.

À Paris, la police a procédé à rien moins que 14500 contrôles d'identité préventifs aux abords du périmètre interdit alors que, d'après les chiffres du ministère de l'Intérieur, la manifestation parisienne a regroupé environ quatre mille personnes.

À Avignon, où devait se dérouler une manifestation

nationale non déclarée, les manifestants se sont vus chassés du centre-ville et repoussés vers le boulevard périphérique à coup de gaz lacrymogènes.

Incapable de prendre des mesures améliorant le pouvoir d'achat et donc la vie des classes populaires, car il refuse de prendre sur les profits et les fortunes des

capitalistes, le gouvernement redouble de brutalité et multiplie les intimidations, sans parvenir pour autant à éteindre le mouvement. Loin s'en faut: le nombre de manifestants reste sensiblement le même qu'en décembre, et le soutien de l'opinion populaire toujours majoritaire.

Jacques Le Gall

À Nice, la police coupable

Le procureur de Nice a finalement été obligé de reconnaître que c'était bien un policier qui avait poussé et blessé Geneviève Legay, lors de la manifestation des gilets jaunes à Nice, samedi 23 mars.

Cette militante de 73 ans, porte-parole d'Attac dans le département des Alpes-Maritimes, était toujours hospitalisée au CHU Pasteur de Nice, dimanche 31 mars, pour plusieurs fractures crâniennes et plusieurs côtes cassées.

Dans un premier temps, le procureur avait déclaré que la manifestante « n'avait eu aucun contact

avec les forces de sécurité ». Macron avait asséné une leçon de morale choquante, conseillant à Geneviève Legay de ne pas manifester, à son âge.

Mais, sous l'effet de la mobilisation du lundi 25 mars, dans laquelle des centaines de manifestants scandaient: « Geneviève, on n'oublie pas, Geneviève, on ne pardonne pas » et du

visionnage de nouvelles vidéos, le procureur Jean-Michel Prêtre a dû faire marche arrière. Il a reconnu vendredi 29 mars: « C'est bien le geste d'un policier qui est à l'origine de la chute. » Confronté aux images de vidéosurveillance, le policier en question s'est immédiatement reconnu, affirmait sans ironie son avocat. Le policier a aussi admis que ce n'était pas un homme qu'il avait poussé, contrairement à ce qu'il avait déclaré auparavant, mais bien Geneviève Legay.

Une enquête judiciaire a été ouverte. Mais l'avocat du policier souligne que celui-ci a agi dans le strict respect des ordres de sa hiérarchie et « n'a commis aucune infraction pénale ». Mais ce que dénonce l'association Attac ou la famille de la victime n'est pas le policier, mais bien les autorités responsables. Cette fois, elles n'ont pas pu étouffer l'affaire. De nouveau, samedi 30 mars, une manifestation de soutien de 500 personnes a marché jusqu'à l'hôpital.

Léna Pigalli



Dans la manifestation de soutien à Geneviève Legay, à Paris le 26 mars.

Fin de la trêve hivernale : toujours plus de familles à la rue

Dimanche 31 mars au soir s'est achevée la trêve hivernale qui interdit les expulsions, ainsi que les coupures d'électricité et de gaz pour factures impayées. Des dizaines de milliers de familles populaires vivent à nouveau dans l'angoisse de perdre brutalement leur logement, comme en témoignait, après la visite d'un huissier, une femme de 81 ans qui, avec sa retraite de 1 200 euros, n'arrive plus à payer son loyer de 900 euros.

D'après la fondation Abbé-Pierre, plus de 300 000 personnes ont été expulsées au cours des dix dernières années. Un sinistre record a même été atteint en 2017, avec 15 500 ménages expulsés par la force. «*En quelques minutes, toute votre vie se retrouve sur le trottoir*», raconte une victime, qui dort désormais dans une voiture.

Plus de 30 000 autres familles, condamnées par les tribunaux à être expulsées, ont préféré quitter leur logement avant même l'intervention de la police, fuyant la pression des huissiers et le harcèlement des bailleurs.

Les expulsions sont l'acte final de tout un processus de violence sociale, exercé à la demande des propriétaires, souvent des banques ou des institutions, avec l'appui du système judiciaire et en dernier recours de la police. Cela aboutit à priver les milieux populaires du droit élémentaire à avoir un

toit. Toutes les associations constatent la même chose : les difficultés à se loger ont pour origine les contrats de travail de plus en plus précaires, les salaires insuffisants et la flambée des loyers.

Deux tiers des places d'hébergement d'urgence ouvertes pendant la période hivernale ferment début avril. 8 000 personnes devraient ainsi se retrouver à la rue, alors qu'on y meurt autant en hiver qu'en été. Devraient s'y ajouter des milliers de migrants chassés des centres d'hébergement du fait de la loi Asile et immigration.

Le printemps va voir à nouveau s'étendre un peu partout ces campements où de plus en plus de familles échouent et survivent dans des conditions inhumaines.

C'est toute une logique sociale qui aboutit à broyer la vie de centaines de milliers de personnes, privées



Action de la Fondation Abbé Pierre devant l'entrée du ministère de la Cohésion du territoire.

de logements par les lois sur la propriété.

Interdire les expulsions toute l'année, réquisitionner les logements vides,

construire massivement des logements à bas prix, ce sont des mesures de bon sens qui s'imposent d'urgence, pour que

les familles populaires puissent simplement conserver le droit de vivre décemment.

Gilles Boti

Cadeau fiscal pour les investisseurs

Le 1^{er} avril est la date d'entrée en application d'un nouvel avantage fiscal en faveur des « investisseurs », petits rentiers mais aussi promoteurs immobiliers, qui remettent en location des logements anciens.

Selon une étude publiée en 2016, plus de 100 000 logements sont durablement vides, directement habitables et situés dans des régions où la demande est spécialement forte. Si cette situation perdure, c'est parce qu'aucun gouvernement n'a décidé de réquisitionner les logements disponibles, malgré la loi qui donne ce pouvoir aux préfets.

Le gouvernement actuel fait mine de se saisir du problème mais, au lieu

d'ordonner les réquisitions nécessaires, il offre aux propriétaires qui remettent un logement ancien en location un avantage fiscal comparable à celui dont bénéficient déjà ceux qui achètent un logement neuf pour en tirer un loyer. Pour le neuf, ce cadeau est dénommé le Pinel, du nom d'une ministre du Logement sous Hollande. Pour le logement ancien, c'est le Denormandie, l'actuel ministre qui s'en est fait le champion auprès des promoteurs.

Sur les conséquences possibles de tels avantages fiscaux, le journal *Les Échos* du 2 décembre dernier était sans illusion : «*Le Denormandie dans l'ancien pourrait avoir le même effet, si les promoteurs qui choisissent de l'utiliser profitent de cette aubaine pour augmenter leurs prix.*» Le journal ajoutait : «*Ils le font fréquemment de plus de 10%, lorsqu'ils commercialisent les appartements Pinel comme des produits financiers.*» On comprend pourquoi Denormandie, comme ses prédécesseurs, mérite que son nom soit cité au panthéon des promoteurs immobiliers.

J.S.

Roms agressés : la rumeur et ceux qui l'alimentent

Un climat de pogrom règne en ce moment contre les Roms. Le 25 mars, une cinquantaine de personnes armées de bâtons, de sabres et de couteaux ont encerclé un de leurs campements, menaçant ses habitants et incendiant plusieurs véhicules. Depuis, les agressions contre les Roms se sont multipliées en région parisienne, notamment en Seine-Saint-Denis.



Démantèlement d'un campement de Roms.

À l'origine, une rumeur délirante les accuse d'enlever des enfants pour alimenter un trafic d'organes. Les mensonges les plus fous et de fausses images sont relayées massivement par les réseaux sociaux. Un compte Facebook appelant à bien « surveiller ses enfants » a plusieurs milliers de fans. Des appels à former des milices se propagent. Tout un délire met en cause une camionnette blanche. Des photos et les vidéos de véhicules correspondant à cette description pullulent, désignant parfois leurs occupants à la vindicte : ainsi un couple, dont le seul tort était de conduire une telle camionnette, a été roué de coups.

La rumeur n'a aucun fondement, évidemment, même de loin. Aucun enlèvement d'enfant n'a été signalé dernièrement. Mais pour le moment rien ne convainc. Car

si des milliers de personnes donnent crédit à des informations dont tout montre qu'elles sont fausses, et si elles sont parfois prêtes à suivre les plus haineux ou les plus stupides dans des attaques racistes, c'est que la rumeur trouve un terrain favorable. Celui-ci a été préparé par bien des dirigeants politiques qui, depuis des années, mènent une propagande haineuse envers la communauté Rom, pauvre parmi les pauvres, devenue ainsi paria parmi les parias. Ils ont une grande part de responsabilité dans cette montée de racisme anti-Roms.

En France, il n'y a pas que les Le Pen pour s'en prendre aux Roms. Sarkozy avait fait de la démagogie anti-Roms une de ses marques de fabrique pendant son mandat présidentiel, mettant en scène les démantèlements de bidonvilles et

les expulsions vers la Roumanie. Cette politique s'est poursuivie avec ses successeurs. Manuel Valls avait multiplié les propos sur les Roms « à l'origine des problèmes » et qui ont « vocation à rentrer en Roumanie ». Avec Hollande, comme avec Macron, les démantèlements de bidonvilles ont continué de plus belle, laissant leurs habitants à la rue, sans aucune solution d'hébergement. En 2018, 9 688 personnes ont ainsi été expulsées de leurs squats ou bidonvilles, d'après le collectif Romeurope.

Par calcul électoral, tous ont ainsi désigné les Roms aux victimes de la crise comme boucs émissaires potentiels, spéculant sur l'ignorance et les préjugés. Les agressions d'aujourd'hui en sont les conséquences dramatiques.

Jacques Le Gall

Enseignement: **la mobilisation grandit**

Samedi 30 mars, d'après le ministère de l'Intérieur, il y avait 36 000 manifestants dans le pays, dont 6 500 à Paris, contre la loi Blanquer. Le mécontentement est profond dans l'Éducation nationale où, sous couvert de réformes, le ministre supprime des postes à tous les échelons.

Dans le primaire, les enseignants et les parents se sont particulièrement mobilisés. Outre les suppressions de classes, un amendement passé en catimini a provoqué la colère. Il s'agit de créer des « établissements publics des savoirs fondamentaux », dont l'objectif sera de rassembler un collège et plusieurs écoles du même secteur, sous la direction du principal de collège. À terme, cela revient à enlever à nombre de directeurs d'école leurs

décharges. Ainsi ils n'auront plus le temps de recevoir les parents et de régler des problèmes administratifs. Face à la colère, Blanquer a prétendu que rien n'était obligatoire et que cela se ferait avec le consentement des équipes. Mais cela ne trompe personne. Car dans le même temps le préambule du texte sur « l'école de la confiance » rappelle « l'engagement et l'exemplarité » des fonctionnaires. Dans la manifestation, certains slogans résumaient cette

demande par « *Sois prof et tais-toi!* »

Même ce qui peut apparaître comme un progrès, comme l'école obligatoire à trois ans, est en fait vécu comme une nouvelle injustice: cette nouvelle disposition oblige en effet les municipalités à accroître leurs subventions aux écoles privées, alors que nombre d'entre elles manquent d'argent pour rénover les écoles publiques, voire pour en construire de nouvelles. Des pancartes dénonçaient « *Blanquer, ministre de l'éducation privée et de la jeunesse friquée* ».

Dans les collèges et les lycées, les moyens horaires sont encore en baisse cette année. Cela se traduit par plus d'élèves par classe,

moins de doublages, moins d'heures pour aider les élèves ou faire des projets adaptés. La réforme du lycée et du lycée professionnel supprime également de nombreuses heures d'enseignement général.

Ainsi 2 650 postes vont disparaître dès la rentrée prochaine, un immense plan de suppressions d'emplois. Pour le mener à terme, non seulement la précarité augmente dans l'Éducation nationale, mais le ministre veut imposer plus d'heures supplémentaires aux enseignants, alors que le chômage augmente et que les conditions d'enseignement et d'apprentissage sont de plus en plus difficiles. Des enseignants obligés de faire plus d'heures,

d'autres obligés de naviguer entre trois établissements différents, des enseignants contractuels, des assistants d'éducation eux aussi précaires, des vacataires: tout cela contribue fortement à diminuer le nombre d'adultes dans les établissements scolaires et donc à aggraver encore la situation des élèves, surtout dans les quartiers populaires.

Dans de nombreux endroits, les enseignants se mobilisent et cherchent à entraîner leurs collègues, pour créer, malgré des organisations syndicales bien peu déterminées, un véritable rapport de force contre ce ministre dont l'horizon se limite à faire des économies sur le dos des jeunes.

Aline Urbain



La manifestation à Paris le 30 mars.

Collège Arche-Guédon: **contre une fermeture de classe**

Mercredi 27 mars, à 8 heures du matin, à Torcy en Seine-et-Marne, une trentaine de parents d'élèves, renforcés par des enseignants et collégiens, se sont rassemblés devant le collège de l'Arche-Guédon pour protester contre la fermeture d'une classe de 5^e ou

de 4^e à la rentrée 2019.

En quelques minutes, sur la grille du parking du personnel, banderoles et pancartes aux slogans variés ont fleuri: « *24 élèves, oui; 30 élèves, non* », « *Parents en colère* », « *Élèves en colère* », « *Non aux surcharges des classes* », « *Le collège n'est*

pas une usine ». Les maires de Noisiel et de Torcy (PS) étaient présents pour apporter leur soutien. Le rassemblement s'est déroulé dans le calme et la bonne humeur, sous l'œil intrigué des policiers municipaux et nationaux. L'opération, baptisée « *grève des parents* », a été un succès, puisque seuls 35 élèves sur 525 sont entrés dans le collège ce matin-là.

Après la grève massive des enseignants le 24 janvier, les parents d'élèves ont donc pris le relais de la mobilisation, conscients que des classes à trente élèves seraient une catastrophe pour leurs enfants. Après une discussion collective, les participants se sont séparés, fiers de cette opération réussie et bien décidés à continuer et amplifier la mobilisation. Une pétition, lancée par une mère d'élève, a récolté plus de 400 signatures en dix jours.

Correspondant LO



Accompagnants d'enfants handicapés: **précarité, bas salaires**

Le personnel accompagnant les enfants handicapés dans les établissements scolaires se mobilisent depuis plusieurs mois, à travers de nombreuses manifestations, pour l'amélioration de leur situation.

Se contentant de proclamer le droit des enfants handicapés à l'éducation, les gouvernements se sont peu souciés de donner à l'école les moyens de remplir cette obligation, et les personnes chargées de travailler avec les enseignants pour encadrer ces élèves ont toujours été considérées comme des salariés au rabais. La précarité et les bas salaires sont la règle. Une partie d'entre eux, les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), sont recrutés en CDD et ne peuvent passer en CDI qu'au bout de six ans, si l'Éducation nationale n'a pas mis fin à leur contrat avant. Les auxiliaires de vie scolaire (AVS), eux, sont engagés sur des contrats aidés encore plus précaires.

Quant aux salaires, ils sont bien souvent de 700 euros par mois, pour un temps partiel qui est la règle. Avec de telles conditions, les allégations du ministère sur ses difficultés à recruter sonnent comme une belle hypocrisie.

Les enfants concernés sont victimes de cette politique. À la rentrée 2018, les associations estimaient qu'au moins un tiers de ceux qui s'étaient vu prescrire un accompagnant n'en avaient pas. Pour une partie d'entre eux, cela a signifié le renoncement. Les autres

n'ont souvent su qu'à la rentrée qu'ils avaient droit à une aide. Cette situation désastreuse va de pair avec une autre carence de l'Éducation nationale, le manque de places en établissement spécialisé pour les cas les plus graves, ce qui laisse aux parents comme seul recours l'inscription dans une école ordinaire. Le nombre d'enfants handicapés devant être scolarisés dans les écoles augmente ainsi chaque année, mais pas le nombre d'accompagnants.

Les AESH et les AVS manifestent pour réclamer l'amélioration de leur situation, mais aussi parce qu'ils ont tout lieu d'être inquiets d'une nouvelle loi actuellement discutée. Sous prétexte d'améliorer leur salaire en augmentant leur temps de travail, on leur imposerait un second employeur, les communes, pour des activités périscolaires, avec à la clef la perspective de nouvelles tâches et des lieux de travail multiples.

Face à ces nouvelles menaces, les revendications du personnel accompagnant les enfants handicapés sont simples: la fin de la précarité avec des emplois stables et à temps plein, un véritable salaire, et la création des emplois nécessaires pour couvrir tous les besoins.

Daniel Mescla

Le 29 mars : "Gaïd Salah dégage!"

Mardi soir 2 avril, Abdelaziz Bouteflika a finalement remis sa démission. La présidence de la République étant désormais vacante, c'est le président de la Chambre haute algérienne, Abdelkader Ben Salah, qui assurera l'intérim. C'est le résultat de l'énorme pression qu'exerce le peuple algérien depuis plus d'un mois, et aussi des pressions de l'armée ou en tout cas de son chef d'état-major Gaïd Salah qui depuis plusieurs jours demandait que Bouteflika laisse la place.

Il en faudra certainement plus pour que le régime réussisse à se sortir de la profonde crise politique qui secoue l'Algérie. La manœuvre du chef de l'armée est apparue aux yeux du peuple algérien comme une énième tentative de sauver le système. Invoquer l'article 102 de la Constitution pour empêcher Bouteflika d'exercer ses fonctions six ans après son AVC, c'est vraiment se moquer du monde. Très en colère et conscients que leur nombre serait décisif, c'est par millions que vendredi 29 mars les Algériens sont descendus dans la rue pour crier : « Gaïd Salah, toi aussi dégage ! », « L'Algérie n'est pas une caserne ! », « L'Algérie n'est pas l'Égypte, pas d'al Sissi ! » En même temps, des slogans appelant à la fraternisation avec l'armée étaient scandés : « Armée et peuple ! Frères ! Frères ! »

Des manifestations ont eu lieu dans toutes les villes du pays, même des petites localités, réunissant toutes les générations, des travailleurs, des femmes en nombre, des familles et de nombreux enfants, fiers et heureux d'être aussi nombreux. Les

pancartes arboraient des slogans ironiques : « 102, on demande l'application de l'article Sans Eux ! », « le numéro 102 est hors service ! », ou « C'est notre pays, c'est à nous de décider », « Partez tous ! », « Dégagez veut dire dégagez ! ». De nombreuses pancartes exigeaient l'application de l'article 7, qui stipule que le peuple est la source de tout pouvoir : « 102 + 7 = sang neuf ». Sidi Saïd, le chef de l'UGTA, le FLN, le RND, les opposants qui ont participé au pouvoir, étaient aussi la cible des manifestants : « Ce n'est pas aux corrompus d'organiser les élections. » Ali Haddad, ex-président de l'organisation patronale FCE, les frères Kouninef, patrons enrichis par leurs liens avec le clan Bouteflika, en ont eu aussi pour leur grade : « Vous avez dévoré le pays, oh voleurs ! »

La population reste à juste titre très méfiante à l'égard des manœuvres du pouvoir. Dans les jours qui ont suivi, elle a montré qu'elle restait vigilante et prompte à réagir.

Samedi 30 mars, différents collectifs protestaient contre le système, devant la place de la Grande-Poste



Cortège ouvrier à Bejaia contre l'article 102 de Gaïd Salah, et contre le dirigeant syndical Sidi Saïd.

transformée en forum. Le soir même, lorsque la chaîne privée Echourouk TV, pro-Gaïd Salah, a annoncé que les forces de gendarmerie étaient déployées dans tout Alger, un millier de jeunes sont descendus dans la rue pour vérifier l'information et la démentir sur les réseaux sociaux. Une manifestation nocturne s'est improvisée de la grande poste à la place Audin, au cri de « Armée, peuple, frère ! Frère ! » Le lendemain, dimanche soir, à l'annonce de la formation du nouveau gouvernement, une autre manifestation nocturne s'est déroulée au cri de « Dégagez ! » « On vous demande de partir, pas de faire un nouveau gouvernement ! » Ces slogans étaient repris par les étudiants, les retraités qui se sont retrouvés devant la grande poste lundi et mardi 2 avril, en attendant le vendredi 5 avril, acte VII de la contestation.

Les travailleurs dans la mobilisation

La presse algérienne rend très peu compte des

mobilisations qui concernent les travailleurs, bien qu'en semaine ils soient un certain nombre à répondre aux appels lancés sur les réseaux sociaux. Dès jeudi 28 mars, les travailleurs de la SNVI (la Société nationale des véhicules industriels, située à Rouiba, près d'Alger) étaient en grève. Leur assemblée, qui a réuni plusieurs centaines de travailleurs, a été pour eux l'occasion de dire ce qu'ils avaient sur le cœur contre le système et le syndicat UGTA qui les a trahis. Filmée et postée sur Facebook, l'intervention d'un travailleur a marqué les esprits : « Octobre 88, c'est nous qui l'avons démarré et, à l'époque, c'était pour 100 dinars. Mais aujourd'hui c'est pour le pays, c'est pour l'Algérie ! On a fait cinq jours de grève, personne n'a parlé de nous, c'est une honte ! Lorsque la SNVI tousse, c'est tout le pays qui a la grippe ! Ils nous occultent car ils ont peur de nous ! » Dimanche 31 mars, ils étaient de nouveau en grève et encore plus nombreux en assemblée générale pour demander des comptes aux dirigeants de l'UGTA.

Dans le secteur privé où la précarité est la règle, les pressions patronales sont plus fortes. Malgré tout, mardi 2 avril, c'était au tour des travailleurs de LU de la zone de Rouiba de se mettre en grève, en dépit des menaces du patron français de licencier les meneurs.

Dans la région de Bejaia, lundi 1^{er} avril, les ouvrières des entreprises publiques du textile étaient de nouveau en grève, ainsi que les travailleurs de Nafal, filiale de la Sonatrach. Dans la zone industrielle d'Akbou, les travailleurs de la laiterie Soummam, de l'huilerie Ouzellaguen, de Général Emballage se sont mis en grève aussi pour le paiement des jours de grève et ils ont obtenu gain de cause.

Sur les réseaux sociaux, un nouvel appel à la grève générale a été lancé pour les 6, 7 et 8 avril. Après les vacances scolaires, le 10 avril, les syndicats de l'enseignement appellent eux aussi à une journée de grève générale.

Leila Wahda



Rivalités au sommet

Sous la pression populaire et avec la fin annoncée du règne de Bouteflika, l'homme qui avait réussi à faire le consensus entre les différentes factions du régime, la crise politique qui agite les sommets du pouvoir s'étale au grand jour.

Il a fallu attendre le 2 avril pour que Bouteflika annonce sa démission de la présidence.

Samedi 30 mars, un autre clan s'est réuni autour de l'ex-président et officier Liamine Zeroual, afin de tenter de mettre un terme à la contestation. Parmi les participants, un certain Toufik, qui a dirigé pendant vingt-cinq ans le DRS, le puissant service de renseignement, démantelé

par Bouteflika.

Fâché de cette réunion où il n'était pas convié, Gaïd Salah a annoncé l'interdiction de sortie du territoire de riches hommes d'affaires, tous liés à Bouteflika. Cela lui a valu d'être salué par la presse, qui s'est félicitée de cette action, et par des personnalités comme Bouchachi, l'avocat ex-porte-parole de la Ligue des droits de l'homme, pressenti comme homme

intègre apte à conduire la transition politique.

Tous ces clans au sein du « système » tant décrié par les manifestants depuis des semaines, sont des ennemis acharnés des classes populaires. Ils ont prospéré durant des années derrière le paravent Bouteflika, ils sont rivaux mais prêts à s'entendre pour faire intervenir l'armée afin d'écraser le mouvement populaire. Il faudra bien qu'un jour les uns et les autres rendent des comptes sur toutes les richesses volées et les souffrances endurées par le peuple algérien.

L.W.

Les patrons protégés par le pouvoir algérien

Du fait des 130 années de colonisation française, la bourgeoisie algérienne était bien faible au moment de l'indépendance du pays, en 1962. Mais de 1999 à 2019, sous le règne de Bouteflika, des fortunes se sont édifiées grâce aux liens établis avec les dignitaires du régime.

De nombreux patrons ont profité de la période d'aisance financière consécutive au cours élevé du pétrole. Le FCE, organisation patronale algérienne, a apporté un soutien sans faille au pouvoir. Ali Haddad son chef, qui vient d'être arrêté à la frontière tunisienne alors qu'il tentait de quitter le pays, est classé par le magazine *Forbes* dans le top 5 des personnalités les plus riches d'Algérie. Il a fait fortune grâce à l'obtention de marchés publics pour la construction de routes et de lignes de chemin de fer. Il a obtenu le marché de la distribution des véhicules Toyota et de l'assemblage des camions Astra. Il possède plusieurs quotidiens, *Le Temps d'Algérie* et *Waqt El Djazaïr*, ainsi que les chaînes Dzair TV, Dzair News. Ironie de l'histoire, il possède le club de football USM Alger dont les supporters sont à l'origine du chant contestataire, scandé par les manifestants, *la Casa del Mouradia*.

Le milliardaire Mahieddine Tahkout, lui aussi empêché de quitter le territoire national, a fait sa fortune grâce à l'agrément reçu pour monter des véhicules Hyundai. Il a reçu le marché, des

avantages et subventions accordés aux constructeurs faisant du montage, sous prétexte de créer des emplois. Il s'est avéré qu'en réalité les véhicules vendus étaient déjà pratiquement montés à leur arrivée: seules les roues restaient à fixer! Malgré le scandale, Tahkout n'a jamais été inquiété et a continué à profiter des faveurs du pouvoir.

Gaïd Salah a pointé du doigt les patrons les plus liés au clan Bouteflika, mais il protège tous les autres, et d'ailleurs, parmi eux, de nombreux ex-officiers à la retraite qui ont racheté des entreprises publiques bradées par l'État. Il n'inquiétera pas non plus ceux qui ont lâché le clan Bouteflika il y a quinze jours à peine, à l'image de Benamor, vice-président du FCE. Quant à l'homme le plus riche d'Algérie, Issad Rebrab, dont la fortune se monte à près de 3,6 milliards, il a fait sa fortune dans l'agroalimentaire, la construction et le rachat d'usines en Europe comme Fagor Brandt. S'il se pose en opposant aujourd'hui, il a comme tous les patrons algériens largement profité du système.

L.W.



Meeting du dirigeant du CHP.

Municipales: une gifle pour Erdogan

En Turquie, les élections municipales du 31 mars ont donné un avertissement sérieux à Erdogan et à son parti l'AKP. En effet, malgré ses menaces et ses manipulations, l'AKP a perdu les plus grandes villes du pays.

Ankara, la capitale, Istanbul, la ville la plus importante, et trente autres grandes villes comme Izmir, Adana, Antalya, et Mersin se trouvent maintenant dans les mains du CHP, le Parti républicain du peuple, qui se dit social-démocrate et nationaliste, et de son allié İyi Parti, le Bon parti, de la droite nationaliste, au demeurant récemment scissionné du parti d'extrême droite MHP.

Le gouvernement de l'AKP, soutenu par le MHP nationaliste, subit depuis plusieurs mois une usure accélérée à cause de l'aggravation de la crise économique. Les couches populaires, qui ont constitué une grande partie de la base électorale d'Erdogan, ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts, alors que les milieux proches du pouvoir, la population le constate sans cesse, continuent de s'enrichir. Beaucoup d'électeurs de milieu populaire n'ont d'ailleurs pas voté du tout, grâce à quoi, à l'échelle du pays, les voix de l'AKP et de son allié représentent encore 51,67%, tandis que le total des voix de l'opposition reste à 44,42%.

Les derniers sondages avaient averti Erdogan et l'AKP qu'ils risquaient de perdre les villes les plus importantes, comme Ankara et Istanbul. Mais, dépourvus

de solution pour améliorer la situation économique, ils ont utilisé les médias, qu'ils contrôlent à 95 %, et les chaînes de télévision d'État, dont ils ont le monopole, pour mener une campagne électorale intensive, ponctuée de slogans creux tels que « L'amour de la patrie » ou « Pour nous Istanbul est une question d'amour », ou de la proposition de refaire de l'ancienne basilique Sainte-Sophie une mosquée.

Craignant que ce soit insuffisant, il leur a fallu user de menaces et d'intimidations à tous les niveaux, y compris à l'égard des chefs de l'opposition et du candidat du CHP à Ankara, laissant entendre qu'après les élections ils risquaient de se retrouver en prison. Ce dernier était d'ailleurs averti que, même en cas de victoire, il n'était pas sûr d'accéder à la mairie.

Erdogan et son entourage avaient également prévu d'user de falsifications et tromperies, comme aux élections précédentes. Il s'agissait d'annoncer leur victoire avant le dépouillement de tous les bulletins de vote, par le biais de la commission électorale et de l'agence de presse Anadolu. Pour cela, il suffisait de comptabiliser les bureaux de vote annonçant des résultats favorables aux candidats de l'AKP et de ne

plus tenir compte des résultats des autres. La méthode était tellement au point que les discours et les affiches annonçant la victoire étaient préparés la veille! On a vu ainsi apparaître le 1^{er} avril au matin à Istanbul, bien avant la fin du dépouillement, d'énormes affiches montrant de grandes photos d'Erdogan aux côtés de son candidat Binali Yildirim, ex-Premier ministre et ex-président du Sénat, et annonçant déjà la victoire de Yildirim. Hélas pour eux, cette fois-ci l'opposition avait contrôlé le dépouillement jusqu'au bout.

Erdogan avait rappelé, dans un discours tenu le 31 mars tard dans la nuit, que de toute façon son équipe et lui sont là encore pour quatre ans et demi, aucune élection n'étant en effet prévue avant cette date. Avec la dégradation de la situation économique, ce n'est pas si sûr! Pourtant, ce ne sont pas les partis d'opposition qui risquent de leur créer des difficultés. Kemal Kılıçdağ, secrétaire général du CHP, principal parti d'opposition, a en effet déclaré que son parti allait travailler en coopération avec le pouvoir « pour le bien du pays ».

Ce n'est donc clairement pas sur ces dirigeants politiques dits d'opposition que les travailleurs et les pauvres ont à compter pour se défendre face à ce gouvernement et face aux conséquences de la crise.

Julien Silva



Grande-Bretagne : vers un Brexit "d'Union nationale" ?

Malgré les promesses faites depuis deux ans par la Première ministre conservatrice Theresa May, la Grande-Bretagne n'est pas sortie de l'Union européenne (UE) à la date prévue du 29 mars.

Par trois fois, May aura tenté de faire ratifier par le parlement britannique son accord de divorce avec l'UE. Mais par trois fois elle a échoué, face aux factions favorables à un Brexit « dur » de son propre parti. Du coup, pour éviter le choc d'un départ sans accord, choc dont le grand capital ne veut pas, ni d'un côté ni de l'autre de la Manche, May a dû se résoudre à quémander un sursis auprès de Bruxelles.

Les échéances ont donc été repoussées par l'UE en fonction de divers scénarios : si le parlement britannique adoptait l'accord de divorce avant le 12 avril, la Grande-Bretagne aurait jusqu'au 22 mai pour quitter l'UE sur cette base ; dans le cas contraire, la Grande-Bretagne devrait quitter l'UE sans accord, dès le 12 avril.

Plus ou moins officiellement, un troisième scénario fut envisagé, dans lequel May aurait bénéficié d'un sursis plus souple à condition de pouvoir présenter un aménagement de l'accord de divorce ayant assez de soutien en Grande-Bretagne, tout en étant acceptable par

l'UE, pour justifier une reprise des négociations.

Mais il ne fallut pas longtemps à May pour réaliser qu'elle n'avait aucune chance de faire voter son accord de divorce en l'état, en tout cas, pas sans l'aide de l'opposition travailliste de Jeremy Corbyn contre les ultras de son propre parti ! Et c'est le sens de sa déclaration du 2 avril, dans laquelle May a annoncé son intention de débloquer la situation en faisant appel à Corbyn pour réaliser l'« Union nationale » derrière son projet de divorce, sur la base d'un « accord mutuellement acceptable », l'aménagement auquel faisait référence le troisième scénario de l'UE.

Reste à savoir ce que May entend par là. Pendant quinze jours, elle a donné la possibilité aux députés de se prononcer à titre indicatif sur les futures relations entre la Grande-Bretagne et l'UE et sur la façon d'y parvenir. De ces votes il ressort qu'aucune option ne dispose d'une majorité, mais que certains disposent de nettement plus de soutien que d'autres : en particulier l'inclusion de la Grande-Bretagne dans

l'union douanière de l'UE et l'organisation d'un deuxième référendum pour confirmer ce choix, le fameux People's Vote (Vote populaire) pour lesquels près d'un million de manifestants ont envahi les rues de Londres, le 23 mars. De nombreux commentateurs s'attendent donc à ce que May offre à Corbyn une version de ces deux options.

S'agissant de Corbyn, tout est possible. D'un côté le leader travailliste, qui offre depuis longtemps ses services à la bourgeoisie pour négocier un Brexit conforme à ses désirs, réclame des élections anticipées, ce que May veut à tout prix éviter. De l'autre, Corbyn pourrait considérer que le fait de se prêter à l'« Union nationale » prônée par May pour mettre fin à la paralysie des institutions politiques face au Brexit, serait un moyen de faire ses preuves en tant qu'homme d'État responsable.

L'avenir dira quels choix Corbyn fera à cet égard, quelle forme prendra l'« Union nationale » prônée par May et comment tout cela sera reçu par les travailleurs. Mais pour l'instant, c'est avec un mélange d'impatience excédée et d'incompréhension totale que la plupart d'entre eux regardent ce qui se passe du

côté du Brexit.

C'est tout particulièrement vrai des quelque 17 000 ouvriers qui ont été mis en chômage technique pour deux à quatre semaines à compter du début avril, dans les usines de Jaguar-Land-Rover, BMW et Vauxhall-PSA, au motif que ces compagnies avaient prévu d'arrêter la production pour se protéger des à-coups d'un Brexit qui n'a finalement pas eu lieu à la date annoncée ! Et c'est sans parler de milliers d'autres ouvriers chez Honda, Nissan, Toyota ou Ford, auxquels les patrons ont annoncé des baisses de production, voire une fermeture complète des sites, comme dans le cas de Honda.

Ces travailleurs à qui le patronat dit, d'ores et déjà, que ce sont eux qui feront les frais du chaos du Brexit, auront bien des comptes à demander aux politiciens conservateurs qui en ont pris l'initiative et qui s'approprient à en assurer la gestion et aux patrons qui cherchent à profiter de ce chaos pour aggraver l'exploitation. En tout cas, dès aujourd'hui, ils ont toutes les raisons de se méfier de cette nouvelle tentative d'« Union nationale » comme de la peste.

François Rouleau



Fin de la mission Sophia : l'UE condamne les migrants

Les navires militaires européens qui pouvaient secourir des migrants à la dérive en Méditerranée centrale, entre la Libye, Malte et les îles italiennes, sont rentrés au port. L'Union européenne vient en effet de mettre fin à leur mission.

Cette opération, dite Sophia, avait été mise en place en 2015 après la série de naufrages catastrophiques

où 700 migrants au moins avaient trouvé la mort. Même si leur mission officielle était de combattre

les activités des passeurs, les marins européens ont tout de même sauvé 45 000 migrants en détresse durant ces quatre années. D'après l'amiral italien responsable des opérations, cela représente un dixième des personnes sauvées en Méditerranée

centrale dans cette période, les autres ayant été accueillies sur les bateaux des ONG. Et l'amiral d'ajouter « si notre mission avait été le sauvetage, on en aurait sauvé 500 000 ».

Avant l'arrivée de l'extrême droite aux affaires à Rome, les migrants recueillis en mer étaient conduits en Italie. Les gouvernants français quant à eux n'ont pas été avertis de leçons de morale. Ils ont bien voulu envoyer un bateau et même participer au financement des opérations mais ont généralement refusé d'accueillir les naufragés.

Sous la pression du ministre italien Salvini, dont la chasse aux migrants est le fonds de commerce, et avec l'accord tacite des dirigeants européens, l'Union a maintenant quasiment interdit la mer aux bateaux des ONG. En même temps elle équipait et payait les garde-côtes libyens pour faire

la chasse aux migrants, les ramener de force en Libye éventuellement et s'assurer en tout cas qu'ils ne parviennent pas en Europe. L'Italie a fermé ses ports à tous les navires où se trouvent des migrants, y compris à ses propres garde-côtes. Les navires de l'opération Sophia ont cessé de porter secours aux migrants en détresse depuis l'été 2018. Puis les pays de l'Union ont retiré leurs bateaux les uns après les autres jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une frégate italienne. Cette dernière vient à son tour de quitter la zone.

L'Union européenne prétend poursuivre la mission Sophia dans la mesure où elle maintient des patrouilles aériennes et les aides à la formation des garde-côtes libyens. C'est tout juste de quoi évaluer le nombre de nouveaux morts que sa politique va entraîner.

Paul Galois



EDF – Yvelines : non aux licenciements

À l'appel de la CGT d'EDF, 150 travailleurs de l'entreprise, mais aussi d'autres des Yvelines, se sont rassemblés mardi 2 avril devant le commissariat de Trappes. Il s'agissait de soutenir cinq militants convoqués par la police pour être interrogés suite à une plainte déposée par la direction d'Enedis.

Tout a commencé lors du mouvement de grève d'EDF en juin dernier, lorsque des grévistes d'Enedis/GRDF ont occupé pendant plusieurs semaines environ 200 agences techniques à travers le pays pour dénoncer les suppressions de postes et les salaires insuffisants. Il se trouve qu'à Carrières-sous-Poissy dans les Yvelines – un des sites occupés –, un agent aidé de deux autres avait décidé de récupérer un vieux touret de câble qui traînait parmi les rebuts pour en faire une table de jardin. Après la grève, la direction en a profité pour les accuser de vol. Bien qu'ils aient été relaxés par la justice, les sanctions d'Enedis sont tombées cette année: deux travailleurs ont été licenciés et le troisième a été mis à pied 30 jours. Tout le monde à EDF a bien compris que la direction a juste utilisé un prétexte pour se venger du mouvement et dès le début de la procédure disciplinaire, cela a suscité émotion et colère parmi le personnel.

C'est ainsi que le 7 janvier, lors d'un conseil de discipline devant statuer sur le

sort de l'un d'entre eux, des travailleurs d'EDF ont envahi la salle et ont dit leurs quatre vérités aux gens de la direction, puis ils sont sortis dans la rue en manifestation. La direction n'a pas aimé et a porté plainte contre cinq d'entre eux pour « injures non publiques », « menaces », « utilisation d'arme n'ayant pas entraîné de jour d'ITT » (a priori une bouteille d'eau brandie), et « manifestation non déclarée ». Selon la police, ce serait surtout cette dernière plainte qui pose problème.

Lors du rassemblement, plusieurs manifestants faisaient le rapprochement avec le mouvement des gilets jaunes, et la volonté du patronat et du gouvernement de criminaliser tous les modes d'action permettant aux travailleurs ou aux milieux populaires de contester, ou même seulement de se défendre, face aux exploiters. Mais loin d'impressionner, cela fait monter la colère d'un cran. Aux dernières nouvelles, la direction a appelé à la « reprise du dialogue social ». Elle commence bien...

Correspondant LO



Centre hospitalier privé Rennes : la grève continue

Les salariés du Centre hospitalier privé (CHP) Saint-Grégoire, à Rennes, se sont mis en grève lundi 25 mars pour exiger des effectifs supplémentaires et obtenir une augmentation de salaire.

Toute la semaine, ils ont dénoncé la dégradation des conditions de travail, le manque de remplaçants lors des arrêts, les rappels à domicile, les pressions pour obtenir toujours plus de rentabilité dans leur travail, et aussi à travers la facturation des usagers. Pour que le maximum d'argent rentre, chacun est fermement incité à bien mesurer ce que

le patient peut payer, et la note finale évolue en fonction de ce que les mutuelles remboursent. C'est particulièrement vrai pour les dépassements d'honoraires.

La direction a commencé à faire des concessions sur les effectifs et sur les conditions de travail, mais elle refusait de discuter des salaires tant que la grève ne s'arrêtait pas! Alors la grève a continué, avec des manifestations dans une ambiance dynamique, des signatures de pétitions sur les marchés et aux entrées de grands magasins.

Mardi 2 avril, les grévistes se sont rassemblés

devant la préfecture, où une délégation syndicale a été reçue par la préfète qui considère que la grève a assez duré.

La direction prétend ne pas pouvoir répondre aux demandes d'augmentation des salaires. Personne n'est dupe, car la clinique Saint-Grégoire appartient au groupe Vivalto qui possède déjà 28 cliniques et qui est sur les rangs pour racheter une grosse clinique de Nantes, dont le personnel est aussi en grève, sur les mêmes revendications, depuis le 29 mars.

Correspondant LO

Arjowiggins – Sarthe : après la liquidation judiciaire

Depuis des mois, à Bessé-sur-Braye comme à Saint-Mars-la-Brière, dans la Sarthe, les pouvoirs publics, députés, présidente de Région, et dirigeants des usines, ont lanterné les travailleurs d'Arjowiggins en leur faisant miroiter un éventuel repreneur. Pour cela ils ont pu bénéficier de la complicité des syndicats, qui ont chanté aux travailleurs le refrain « Il ne faut pas faire de vagues pour ne pas effrayer les repreneurs. »

Lorsque le groupe Lesbo s'est présenté comme candidat à la reprise, l'État et les collectivités locales étaient même prêts à abonder le financement à hauteur de 32 millions d'euros pour l'aider. Mais lorsque le tribunal de commerce a demandé au groupe d'apporter 33 millions d'euros de son côté, il a retiré sa proposition de reprise.

Le résultat est tombé vendredi 29 mars: la liquidation judiciaire a été décidée, avec près de 800 travailleurs qui se retrouvent sur le carreau, sans compter les sous-traitants.

Quant au groupe Sequana, qui est à l'origine de cette situation parce qu'il veut se débarrasser de la production de papier qu'il ne juge plus assez rentable – un groupe dont l'État est actionnaire à hauteur de 15% – il n'aura eu aucun compte à rendre.

Depuis, le préfet et la présidente de Région ont réuni une cellule de crise

pour aider les travailleurs d'Arjo à retrouver un travail. « À situation exceptionnelle, nous proposons aujourd'hui des mesures exceptionnelles » a affirmé sans honte la présidente de Région, avant d'annoncer que celle-ci et l'État allaient débloquer... 2,5 millions d'euros pour la formation et 900 000 euros « d'aides à la mobilité ».

De la formation... Voilà qui va faire une belle jambe aux travailleurs du sud Sarthe déjà bien sinistré! Mais

surtout, ces 2,5 millions sonnent comme une insulte pour les travailleurs alors que, il y a une semaine encore, l'État était prêt à offrir 32 millions à un patron qui aurait repris les usines.

2,5 millions pour les travailleurs, 32 pour les patrons, de quoi voir rouge!

Lundi 1^{er} avril, un petit groupe d'ouvriers de la papeterie de Bessé-sur-Braye s'est retrouvé sur le parking en face de l'usine. Ils ont commencé à enflammer palettes et rouleaux de papier pour témoigner de leur rage. Le sentiment qui se développe chez quelques ouvriers est qu'on les a lanternés avant de chercher à se débarrasser d'eux. Mais les travailleurs d'Arjowiggins n'ont peut-être pas fini de faire parler d'eux.

Correspondant LO



Supermarchés : travailler de nuit avec une paie de jour

Pouvoir ouvrir leurs supermarchés la nuit sans contrainte : c'est ce cadeau que le gouvernement et les parlementaires vont probablement offrir aux chaînes de magasins d'alimentation.

La version finale de la loi Pacte, dont le texte fait actuellement la navette entre l'Assemblée et le Sénat, pourrait bien contenir une disposition modifiant la définition légale du travail de nuit dans le secteur de la distribution alimentaire. Les heures considérées comme de nuit, au lieu de neuf, ne seraient plus que sept, en englobant obligatoirement l'intervalle entre minuit et cinq heures.

Le patronat de ce secteur pourra ainsi contourner

plus facilement les quelques jugements ordonnant la fermeture des magasins à 21 heures. Ils ne sont d'ailleurs pas tous respectés aujourd'hui, car l'amende infligée par la justice est réduite en comparaison du chiffre d'affaires nocturne. Ces jugements ne touchent pratiquement que des gérants de magasin et très peu les riches maisons mères des grandes enseignes.

Avec les nouvelles dispositions légales, les supermarchés de centre-ville

pourraient ouvrir jusqu'à 23 heures, sans activer les heures de nuit de leurs salariés, à la seule condition de signer un accord avec des appareils syndicaux. Leurs propriétaires feront ainsi des économies sur le salaire des 42 000 employés potentiellement concernés par des ouvertures nocturnes.

Ces travailleurs du commerce verront réduire leur salaire, déjà maigre, et s'aggraver leurs problèmes de déplacement pour se rendre au travail. Par contre il y a peu de chance que les clients voient les prix baisser.

Lucien Déroit

Carrefour : grossiste en licenciements

Carrefour a annoncé lors de son comité central d'entreprise la suppression de plus de 1 200 postes dans les hypermarchés en France. Selon les syndicats, les secteurs de la bijouterie, le rayon multimédia, l'arrière-caisse, le service de la paye et l'encadrement sont particulièrement visés.

Cette suppression massive d'emplois fait suite aux 2 000 postes supprimés sur le siège, 1 400 dans les commerces de proximité et des milliers par le biais de la location-gérance, qui permet déjà à Carrefour de sous-traiter

les licenciements.

Recruté en 2011 à la FNAC par Pinault, son principal actionnaire, pour réduire les coûts, Alexandre Bombard avait eu à son actif 1 500 suppressions d'emplois. La valeur d'un PDG étant mesurée

à sa capacité à licencier, un autre milliardaire, Bernard Arnault, actionnaire quant à lui de Carrefour, l'a donc débauché pour ses basses œuvres en 2017.

Il est difficile de prétendre que Carrefour a des difficultés financières : l'an passé, ses actionnaires se sont partagé 350 millions de dividendes. Selon la CGT du groupe, celui-ci, premier employeur privé de France, a reçu de l'État au total ces cinq dernières années près de 2 milliards au titre du Crédit impôt compétitivité (CICE) et de diverses exonérations de cotisations patronales.

Ce plan n'a d'autre objectif que d'augmenter encore les bénéfices, avec la peau des salariés. À cette annonce, dans différents magasins, ceux-ci ont manifesté leur colère et leur refus de la « boucherie sociale ». C'est bien une riposte collective qu'il faut opposer aux plans patronaux.

Christian Bernac



Hôpital privé du Confluent – Nantes : en grève pour les salaires et les effectifs

Lundi 1^{er} avril, le personnel de l'hôpital privé du Confluent, à Nantes, a commencé une grève pour les effectifs et les salaires. Plus de 620 salariés, sur un effectif total de 1 150, avaient signé le registre des grévistes en début d'après-midi.

Dans la matinée, les tours effectués par le cortège des grévistes autour d'un grand rond-point à côté de la clinique ont permis de recueillir des encouragements, klaxons, poings levés et paroles de soutien d'automobilistes et d'ouvriers d'un chantier voisin. Toutes les catégories du personnel se sont mobilisées. Les urgences ont été redirigées et toute la clinique tournait au ralenti, malgré la réquisition d'une partie du personnel ordonnée par le préfet.

La grève s'inscrit dans le contexte de la vente de la clinique, propriété de 160 médecins-actionnaires. Les salariés, les premiers concernés, sont tenus dans l'ignorance des tractations en cours. Le montant de la vente serait d'environ 220 millions d'euros. Plusieurs candidats au rachat se sont présentés. Les salariés ont ainsi vu les représentants de Vivalto Santé, un groupe de 28 cliniques, visiter les services en tenue de bloc, un détail qui a amusé.

Mais les salariés sont aussi inquiets : quelles seront pour eux les conséquences de la vente ? Ils exigent des garanties, surtout sur les effectifs. Ils demandent aussi une prime sur le produit de la vente. Après tout, disent-ils, c'est leur travail qui a fait la valeur de l'entreprise. La direction juge l'idée déraisonnable. L'un des médecins-actionnaires a été plus direct et, se faisant le porte-parole des siens, a déclaré sans honte à des salariés : « Quand tu vends ta maison, tu ne donnes pas d'argent à ta femme de ménage ! »

Sentant monter la détermination des travailleuses et travailleurs à se faire respecter, la direction a tenté d'éteindre le feu qui couvait en annonçant, mardi 26 mars, que la prime gilets jaunes passerait de 150 à 1 000 euros. Peine perdue : la prime, versée avec la paie du mois de mars, est jugée bonne à prendre – « Ça paiera la grève ! », a-t-on entendu – mais elle ne répond pas aux revendications.

Dans la soirée du jeudi 28 mars, 300 salariés réunis en assemblée générale ont donc voté la grève illimitée pour le lundi suivant. L'annonce de la grève pour des motifs similaires au Centre hospitalier privé de Rennes (Vivalto Santé) débutée le lundi précédent a été chaudement applaudie. Un bilan a aussi été fait des exigences exprimées dans la quarantaine de cahiers de doléances circulant depuis un mois dans les services, à l'initiative de délégués CFDT membres du CHSCT. Les revendications les plus massivement avancées sont l'augmentation des salaires, alors que le point d'indice est bloqué depuis cinq ans, et des effectifs supplémentaires, ainsi que l'instauration d'un ratio patients/soignants. Ce sont désormais les revendications de la grève.

Le 1^{er} avril, la direction a refusé ces demandes. Cela n'a pas surpris : les grévistes savent qu'il leur faudra être déterminés pour les imposer. Lors d'une nouvelle assemblée générale, au premier soir de la grève, ils ont voté unanimement sa reconduction.

Correspondant LO

Airbus : parachute bien doré pour le PDG

On a su par la presse que le PDG de la compagnie para-pétrolière Technip FMP touchera un paquet de 14 millions d'euros en quittant son poste en mai. Mais il y a mieux : on apprend que Tom Enders, qui va céder sa place de PDG d'Airbus le 10 avril, va encaisser 36,8 millions. À 60 ans, en voilà un qui

n'aura pas de problème de retraite.

Les États français et allemand étant très minoritaires au capital, Enders a rendu de grands services aux actionnaires privés d'Airbus, notamment en annonçant il y a un an 3 700 suppressions d'emplois, pendant que le bénéfice du groupe dépassait les 3 milliards

d'euros.

La guerre menée aux travailleurs d'Airbus et de ses sous-traitants continue, avec la crainte d'une nouvelle charrette de départs, justifiée par l'arrêt programmé de la production de l'A 320.

Faire le sale travail rapporte bien aux mercenaires du capital.

L. D.

Michelin – Cholet: un désaveu pour le patron

Les élections professionnelles viennent d'avoir lieu à l'usine Michelin de Cholet, portant sur 1 362 votants. La CGT reste le premier syndicat, alors même qu'elle ne se présentait que dans le collège ouvrier.

Ces élections étaient les premières depuis l'introduction en 2017 par Macron des CSE (comités sociaux et économiques), qui remplacent en les fusionnant les instances DP (délégués du personnel), CE (comité d'entreprise) et CHS (comité d'hygiène et de sécurité). Le but de ce changement était notamment de réduire de façon brutale le nombre de délégués d'ateliers dans les entreprises.

Ainsi à Cholet, on passe de 52 délégués tous syndicats confondus à 18 titulaires seulement. Là où les élus DP, CE et CHS bénéficiaient respectivement de 15, 21 et 21 heures de délégation, on passe à 24 heures par titulaire au CSE, et aucune heure pour les suppléants, sauf si un syndicat décide de partager avec eux les heures des titulaires.

La loi Macron créant les CSE a donc tout pour plaire aux capitalistes en général

et à Michelin en particulier, car elle contribue à vider les ateliers de délégués syndicaux pouvant être un appui pour les travailleurs face à l'exploitation quotidienne.

En préparation des élections, la direction choletaise a fait feu de tout bois pour essayer d'affaiblir la CGT, majoritaire dans l'usine depuis les élections de 2011. Elle a fait passer dans le collège B une grande partie des travailleurs de la maintenance, afin de diminuer la taille du collège A (le collège ouvrier); elle a déroulé le tapis rouge à Laurent Berger, le secrétaire national de la CFDT, dont la visite a été complaisamment relayée dans la presse locale.

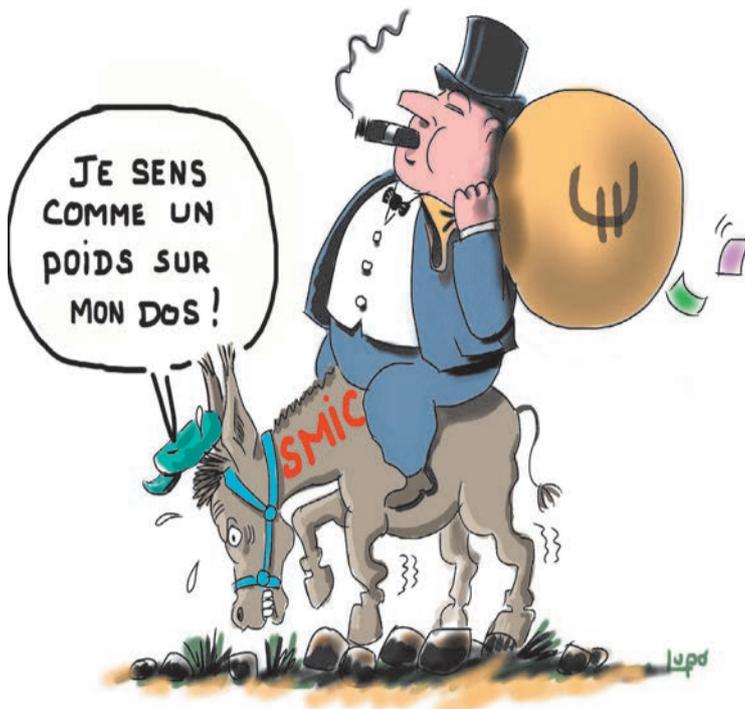
La direction a ostensiblement présenté la CFDT, la CGC et SUD comme ses interlocuteurs privilégiés. Quand, à deux jours des élections, elle a annoncé une prime d'intéressement de 2500 euros, elle a fortement laissé entendre que c'était

un résultat de la politique de dialogue social menée par ces syndicats.

Les efforts un peu trop visibles de la direction pour soutenir les syndicats qu'elle juge raisonnables ont semblé-t-il eu l'effet inverse. La CGT a obtenu 53% des voix. Ce collège comptant plus de mille électeurs, cela la place à 40,7% sur les trois collèges, loin devant les autres syndicats.

Indépendamment de ce que l'on peut penser de la politique des confédérations, l'idée défendue par les militants CGT de l'entreprise, qu'il faut organiser la résistance pied à pied et de façon collective face au rouleau compresseur de la direction et contre un patron qui n'est pas un partenaire social mais un adversaire social, a visiblement été approuvée par une large part des salariés. Cela est vrai, y compris parmi les jeunes ouvriers les plus récemment embauchés, et cela s'est ressenti de façon positive dans l'ambiance à l'usine dans les jours qui ont suivi l'annonce des résultats.

Correspondant LO



Airbus – Toulouse: “dans le portefeuille de Prosegur, il y a des cactus...”

C'est ce que reprenaient des employés de la société Prosegur qui assure la sécurité sur la plupart des sites Airbus, en grève mardi 26 mars, dans le cadre d'un mouvement national. Durant toute la journée, au rond-point de la Crabe, ils ont distribué des tracts informant de leurs revendications ceux qui entraient sur le site Airbus.

Ils revendiquent une augmentation de tous les salaires de 5%, une prime gilets jaunes de 200 euros net, le paiement des heures supplémentaires au mois, des vacances journalières de 5 heures minimum.

À Airbus, ils sont près de 300: agents de sécurité, hôtesse d'accueil, pompiers, et ils en ont assez. Pour les agents de sécurité ou les pompiers, alors qu'ils travaillent aussi de nuit, les week-ends et jours fériés, que les vacances sont de 8, 10 et même 12 heures, les salaires sont à peine supérieurs au smic. La prime du dimanche est de 12,95 euros. La prime de panier est de 3,60 euros. Officiellement le temps de travail est de 152 heures par mois, mais l'administration lisse les heures supplémentaires sur trois mois. Elle refuse le covoiturage sous prétexte qu'en cas d'accident un ou plusieurs agents seraient alors absents! C'est ainsi que certains salariés qui habitent Saint-Gaudens ou Montauban ont jusqu'à 350 euros de frais de déplacement. L'habillement n'est pas adapté et il faut remplir des formulaires à n'en plus

finir pour essayer d'obtenir une veste, un bonnet, etc. Sans compter qu'à bien des entrées les travailleurs ne sont pas protégés contre les gaz d'échappement ou que, l'été, ils peuvent être obligés de rester debout au pied d'un avion des heures durant sans même une bouteille d'eau.

Quant aux hôtesses d'accueil, même si leur situation est moins pire, comme elles le disent, il y a la pression. Par exemple, au local badges, pour s'occuper des 33 000 personnes qui ont droit d'accès aux sites, l'effectif n'est pas toujours suffisant.

Le groupe Prosegur est un groupe espagnol, parmi les leaders mondiaux du secteur de la sécurité privée, qui compte 4500 employés en France et qui a réalisé un bénéfice net de 180 millions d'euros en 2018. La présidente est une femme d'affaires dont la fortune, estimée à 2,2 milliards de dollars, en fait la 1067^e milliardaire du monde. Alors oui, il y a donc bien de l'argent pour satisfaire les revendications de tous ces salariés.

Correspondant LO

Sintertech – Grenoble: 300 familles menacées

Mercredi 26 mars, de nombreux travailleurs de Sintertech se sont rassemblés, à l'appel de la CGT, devant le tribunal de Grenoble qui devait se prononcer sur la mise en liquidation judiciaire de cette entreprise, qui fabrique des pièces frittées pour l'industrie automobile (PSA, Renault, équipementiers).

Avec les salariés des deux usines de l'agglomération grenobloise, Pont-de-Claix et Veurey (environ 200 au total), et celle d'Oloron-Sainte-Marie dans les Pyrénées-Atlantiques, ce sont près de 300 familles qui voient leur horizon s'obscurcir.

C'est sous les huées que le

patron Thierry Morin est entré au tribunal. Cet homme d'affaires, actionnaire de TMC et ex-PDG de Valéo, a repris l'entreprise en 2013, cédée pour un euro symbolique par le groupe américain Federal Mogul qui s'en débarrassait comme d'une vieille chaussette.

Lors de cette transaction entre rapaces, seuls les travailleurs ont fait d'énormes sacrifices avec, entre autres, plus d'un quart des emplois sacrifiés et la moitié des jours de RTT supprimés.

Fin 2018, le chiffre d'affaires était en hausse de 9%. Mais, en ce début 2019, la direction invoque de graves difficultés liées à la crise du diesel et la baisse

des commandes. Comme si Sintertech n'avait pas prévu et ne pouvait pas se reconvertir! Les syndicats pointent une mauvaise gestion. Mais les magouilles patronales sont tellement opaques qu'il est bien difficile de connaître vraiment les plans de la direction. En revanche, il est prévisible qu'encore une fois la facture sera présentée d'une manière ou d'une autre à ceux qui ont trimé pour remplir les poches de Morin.

« Morin vaut rien » ou « Morin dégage », disaient des panneaux des manifestants. Les travailleurs comptent se faire entendre.

Correspondant LO



Métropole de Lyon : éboueurs en grève

Mardi 2 avril, les agents de la Métropole de Lyon chargés du ramassage des ordures sont entrés dans leur troisième semaine de grève, une grève très majoritaire, qui est partie de la base, sans les directions syndicales.

Un peu partout en banlieue lyonnaise, les ordures s'accumulent, et les deux fours d'incinération, bloqués par les grévistes puis privés d'approvisionnement, sont à l'arrêt.

C'est la question des salaires qui a fait exploser la colère : comme ceux de tous les fonctionnaires, ils sont bloqués depuis des années, et plusieurs primes qui avaient été promises n'ont jamais été versées. Quant aux nouveaux embauchés depuis 2015, ils sont privés de deux primes que touchent les plus anciens. Alors, lorsque ces travailleurs revendiquent 200 euros d'augmentation de salaire, c'est un minimum, car ce n'est qu'un rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis des années.

En 2012, le président du

Grand Lyon, Gérard Collomb, alors au Parti socialiste, avait décidé de transférer aux entreprises privées le ramassage des ordures sur Lyon et Villeurbanne, là où le travail est plus concentré et donc plus rentable. Les éboueurs du service public étaient envoyés, eux, dans les communes périphériques. Pour imposer ce cadeau au privé, Collomb s'était alors comporté en patron de combat : calomnies contre les agents, accusés de faire trop peu d'heures, huissiers et assignations de grévistes au tribunal.

Aujourd'hui, ce sont Suez, Nicollin ou Pizzorno, de grands groupes privés, qui collectent la majorité des déchets de l'agglomération. Pour Pizzorno, il s'agit d'un marché bien rentable



de plus de 77 millions d'euros par an, financé par la taxe sur les ordures ménagères. Les bénéficiaires se font en aggravant l'exploitation des travailleurs : journées plus longues, plus de tonnes de déchets par agent et par jour, volonté de mettre un ripeur tout seul à l'arrière du camion, ce qui peut le mettre en danger et accroît sa charge de travail.

Cette course à la rentabilité se répercute aussi sur les éboueurs employés par la Métropole de Lyon, qui

s'occupent à présent des communes périphériques. Leur charge de travail s'est considérablement alourdie, avec la fin du fini-parti : ils ne peuvent plus partir une fois leurs tournées terminées, celles-ci sont de plus en plus chargées, et de plus en plus longues. Pour les ripeurs, cela signifie de plus en plus d'heures trempés sous la pluie, ou avec les mains gelées qui peuvent à peine bouger en hiver.

Les élus qui gèrent la Métropole, Collomb puis

son successeur David Kilmelfeld, cherchent à diviser les travailleurs selon leur statut. Ces derniers en revanche sont bien conscients de tous subir les mêmes attaques et déterminés à se faire respecter. Le 2 avril, les éboueurs du public ont reçu le renfort de ceux de l'entreprise Pizzorno, qui se lançaient eux aussi dans une grève pour les salaires, avec cette fois des conséquences pour la collecte des déchets du centre de Lyon.

Correspondant LO

Durisotti / Liberty – Sallaumines : investissement ou pillage ?

Le carrossier industriel Durisotti, qui compte encore près de 250 salariés à Sallaumines, près de Lens, transforme des véhicules : modèles sport, ambulances, véhicules de police. Il y a presque dix ans, la famille actionnaire de Durisotti a endetté son entreprise en lui faisant racheter pour plus de 5 millions d'euros des actions qu'elle possédait.

La crise aidant, les commandes ont baissé, l'entreprise a été mise en redressement judiciaire, avec deux vagues de licenciements, 200 travailleurs au total. Les conditions de travail se sont dégradées et les cadences sont devenues insupportables. Beaucoup y ont laissé leur santé bien avant l'âge de la retraite.

Depuis plusieurs années, les fournisseurs étaient payés de plus en plus en retard et, dernièrement, l'entreprise a été mise en liquidation, avec en parallèle un plan de reprise par Liberty.

Liberty n'aura payé que quelques dizaines de milliers d'euros, il a déjà récupéré la facturation du travail effectué sur des dizaines de véhicules. Le tribunal n'a exigé aucun engagement pour l'avenir. Il n'a pas non plus fait payer les dettes, estimées à 20 millions, ni à l'ancien patron, qui garde la totalité de sa fortune, ni au repreneur. Tant pis si des fournisseurs ne s'en relèvent pas.

Liberty est un grand groupe qui vient de racheter Aluminium Dunkerque,

essentiellement avec un emprunt qu'il compte bien rembourser d'ici quatre ans par l'exploitation de cette usine et de ses salariés.

Aux dernières nouvelles, les anciens patrons de Durisotti sont toujours employés par l'entreprise, ils continuent à toucher de généreux revenus mensuels, équivalant chacun à un an de salaire pour un travailleur.

Comment ne pas ressentir la colère quand les travailleurs de cette entreprise, qui se sont pourtant défendus à de nombreuses reprises, voient avec quelle facilité les patrons pompent l'argent, licencient, tout cela avec la complicité de la justice et de l'État ?

Correspondant LO



Infirmierie protestante de Lyon : les travailleurs en colère

À partir du 19 mars et pendant une semaine, les salariés de l'Infirmierie protestante de Lyon, une clinique privée à but non lucratif, se sont mis en grève. Ils n'ont pas accepté l'accord salarial signé entre la direction et les syndicats n'accordant que 3% d'augmentation des salaires.

Comme pour bien d'autres salariés, les salaires de la clinique sont loin d'avoir suivi la hausse du coût de la vie et les grévistes ont estimé à 15% d'augmentation le rattrapage nécessaire. Suivant l'exemple des infirmières des blocs opératoires qui venaient juste d'obtenir une prime de plus de 100 euros après une grève courte et très suivie, le reste des salariés se sont dit : pourquoi pas nous ?

Toutes catégories confondues, ces travailleurs se sont retrouvés à plus de 150 tous les jours devant la clinique pour crier leur colère, recevant l'appui des patients et des habitants du quartier. Ils ont réussi à faire fermer les blocs opératoires, malgré les réquisitions du préfet, faisant perdre de l'argent à la clinique, et ils ont résisté au chantage de

la direction qui les menaçait de licenciement.

En une semaine de lutte, avec les représentants désignés parmi eux pour négocier, ils ont réussi à obtenir bien plus qu'en dix ans de négociations programmées. Après avoir refusé dans un premier temps une prime de 100 euros brut, ils ont finalement obtenu une augmentation des salaires entre 8,3 et 8,5 %, qui représente de 100 à 130 euros net par mois.

La direction craignait la mauvaise publicité de la grève pour son image de marque et la venue des certificateurs du ministère de la Santé. Avec cette grève, les agents se sont sentis plus soudés et plus solidaires, ils ont appris la force du collectif et la direction devra désormais en tenir compte.

Correspondant LO

Lacoste - Troyes : le changement d'horaire ne passe pas

Vendredi 29 mars, des dizaines de grévistes de Lacoste se sont rassemblés à la sortie du site, dit historique, près du centre-ville de Troyes. Pendant plus d'une semaine, les ouvrières ont débrayé à plusieurs reprises pour empêcher la direction de supprimer les horaires variables dans les deux ateliers de Troyes.

Ces horaires sont appliqués depuis plus de quarante ans dans l'entreprise. Ce 29 mars, ouvrières et bonnetiers du site, mais aussi de l'atelier de la rue de Verdun, se sont mobilisés à nouveau, à l'appel de la CGT et de la CFDT. Le changement d'horaire concernerait

200 opératrices des deux ateliers de confection et coupe, monitrices, mécanos et magasiniers, sur les 700 salariés qui travaillent dans les ateliers, bureaux, magasins et entrepôts de Troyes.

La direction prétend en finir avec le manque à

gagner que représenterait l'horaire variable. Elle veut effectuer la même production, en réduisant le temps pendant lequel les groupes de travail fabriquent les polos. Dans cette entreprise où l'encadrement est majoritairement masculin et où les femmes sont polyvalentes, à la fois couseuses et piqueuses, qu'importe que cette mesure pourrisse la vie quotidienne des familles, pour tous ceux à qui l'horaire variable permet de s'organiser, par exemple de déposer ou récupérer



les enfants à l'école. Commencer le travail plus tard obligerait aussi à le quitter plus tard, y compris l'été, et à passer davantage de temps dans des ateliers surchauffés.

Pour ces différentes raisons, 72 % des salariés ont répondu dans le questionnaire qu'ils sont contre ce changement. Les syndicats unanimes (CGT, CFDT, UNSA) ont aussi voté contre au CE et au CHSCT. Mais Lacoste persiste.

Avec 28 plans de licenciements (dont 27 par Devanlay), Devanlay-Lacoste n'a eu de cesse de multiplier ses profits en revendant usines et marques (comme Scandale, Jill), se servant même parfois d'un patron comme Pacreau, qui a mis en faillite les usines de Bar-sur-Seine et Chaource peu après les avoir achetées. L'an dernier, ce sont les quatre ateliers de la Marne et de la Haute-Marne qui ont été fermés.

Bien évidemment, les

ouvrières qui avaient accepté leur mutation à Troyes n'avaient pas été prévenues qu'elles seraient astreintes aux horaires fixes, en plus des deux ou trois heures de déplacement quotidien. Mais cela n'empêche pas la marque au crocodile de prétendre dans les médias que l'entreprise crée des emplois!

Toujours pour augmenter la rentabilité, Lacoste a aggravé encore la flexibilité du temps de travail et récupéré le temps de pause en 2017. En rassemblant à Troyes le made in France, en produisant des polos customisés, des petites séries, et aujourd'hui le bio, Lacoste augmente la charge de travail des ouvrières au profit des riches actionnaires du groupe des frères Maus. C'est sans compter sur le refus des ouvrières de subir maintenant des horaires fixes.

Correspondant LO

L'intimidation de la direction renforce la solidarité

Le 22 mars, le chef de la sécurité de l'usine Lacoste de Troyes faisait appel à la police contre les deux militants de Lutte ouvrière qui, comme d'habitude, diffusaient un tract à l'entrée de la rue Jules-Didier. Que des militants viennent discuter avec des ouvrières en lutte contre les changements d'horaire a dû énerver la direction. Quatre policiers sont arrivés rapidement, reprochant aux camarades de diffuser sur la voie publique. Ils ont contrôlé

les identités pour dresser un PV de 135 euros, après avoir procédé à un éthylo-test (mais pas à un prélèvement ADN), prenant tout leur temps pour ainsi empêcher la diffusion.

La nouvelle a aussitôt circulé et soulevé l'indignation, en particulier dans la CGT, la France insoumise et chez les gilets jaunes. La semaine suivante, jeudi 28 mars, dans une ambiance fraternelle, c'est à une quinzaine de gilets jaunes, de militants

de la FI et de LO qu'une diffusion de tracts Lutte ouvrière a pu se dérouler tranquillement, cette fois sans observations des vigiles ni intervention de la police.

Enfin, la direction n'a réussi qu'à renforcer la solidarité entre militants et à faire connaître plus largement le mouvement des ouvrières de Lacoste contre le passage aux horaires fixes.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Contre le grand capital, le camp des travailleurs



V. VIANNET

Réunions publiques

Avec Nathalie Arthaud
Saint-Brieuc

Vendredi 5 avril
à 20h 30
Petite salle de Robien

Grenoble

Mercredi 10 avril
à 19 heures
Le Prisme - Seyssins

Annonay

Vendredi 12 avril
à 18h 30
Salle Jean-Jaurès
34, avenue de l'Europe

Arles

Samedi 13 avril
à 15 heures
Salle Jean-et-Pons-Dedieu
62, rue du 4 septembre

Reims

Mercredi 17 avril
à 20h 30
Salle François-Mauriac
Quartier Croix-Rouge
rue François-Mauriac

Thionville

Vendredi 19 avril
à 17 heures
Salle Verlaine
Rue du Général-Walker

Saint-Nazaire

Vendredi 26 avril
à 20h 30
Salon République
(1^{er} étage du Paquebot)
Avenue de la République

Sarreguemines

Samedi 27 avril
à 16h 30
Casino des Faïenceries
4, rue du Colonel-Cazal

Avec Jean-Pierre Mercier
Évreux

Mercredi 10 avril
à 18 heures
Maison de quartier
de La Madeleine
Place
John-Fitzgerald-Kennedy

Le Mans

Samedi 13 avril
à 18 heures
Maison
des associations
rue d'Arcole

La liste Lutte ouvrière conduite par Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier

La liste de Lutte ouvrière pour les élections européennes est conduite par Nathalie Arthaud, enseignante à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, et Jean-Pierre Mercier, ouvrier de l'automobile à Poissy dans les Yvelines. Elle est composée de 40 femmes et 39 hommes, toutes et tous issus du monde du travail.

Les candidats viennent de toutes les régions du pays, y compris de Guadeloupe, de Martinique et de l'île de La Réunion, ces confettis de l'Empire colonial français qui font aujourd'hui partie de l'Union européenne. Combat ouvrier, organisation communiste des Antilles françaises, participe en effet à la liste, avec ses porte-parole Ghislaine Joachim-Arnaud pour la Martinique et Jean-Marie Nomerin pour la Guadeloupe.

On trouve sur notre liste des ouvriers, des employés du public et du privé, des enseignants, des cheminots et d'autres travailleurs des

transports, des hôpitaux, aides-soignantes ou infirmières, et des techniciens. En revanche, on n'y trouve pas de spéculateur, ni de notaire, ni de rentier. Pas de banquiers, mais des employés de banque; pas de patrons de la grande distribution, mais un employé d'hypermarché. Les seuls dits « inactifs » de notre liste sont quelques travailleurs à la retraite, à l'image de notre camarade Arlette Laguiller qui ferme la liste. Et encore, ils ne sont guère inactifs: ils ont gardé toute leur énergie militante. Car la liste de Lutte ouvrière est entièrement composée de militantes et de militants, des communistes, qui luttent au quotidien pour les intérêts des travailleurs et leur émancipation.

Sur notre site de campagne, nos lecteurs pourront trouver une présentation de chacun des candidats (photo, vidéo et texte): lutte-ouvriere.org/europeennes

Michel Bondelet

Charleville-Mézières

Samedi 20 avril
à 16 heures
Bourse du travail
21, rue Jean-Baptiste-Clément

Hendaye

Samedi 27 avril
à 15 heures
Salle des Joncaux
31, avenue de l'Industrie

Clermont-Ferrand

Mardi 30 avril
à 20 heures
Maison du peuple
Place de la Liberté

Rouen

Jeudi 2 mai
à 19 heures
Salle de la Halle aux toiles
Place
de la Basse-Vieille-Tour

Pour en savoir plus :

www.lutte-ouvriere.org/europeennes

Chômage et propagande : la ministre Pénicaud cumule les emplois

Le Premier ministre et sa ministre du travail Muriel Pénicaud avaient affirmé de concert qu'un chômeur sur cinq gagnait plus avec son allocation qu'en allant travailler.

Un mois après cette déclaration, Pôle emploi et l'Unedic, deux organismes publics recensant les demandeurs d'emploi, donnent chacun leur version de l'affaire. Pôle emploi confirme les dires ministériels, l'Unedic les infirme. Mais aucun, pas plus que les commentateurs, ne va au fond de l'affaire.

Tout d'abord les chômeurs ne sont pas apparus un beau matin. Le chômage de masse est le produit des vagues de licenciements dans le privé et

des suppressions de postes dans le public. Il est donc le résultat d'une politique consciente du grand patronat et de l'État à son service. En résultat de quoi il y a près de six millions de chômeurs en France.

Ensuite, seulement 2,7 millions de demandeurs d'emploi perçoivent une allocation de chômage. Pour la moitié d'entre eux elle est inférieure à 860 euros par mois. Alors, la seule chose à dire est que l'écrasante majorité de ceux qui sont sans emploi n'ont pas de quoi de

vivre!

Mais la ministre veut quand même aller voler dans leurs poches. Sa campagne antichômeurs s'appuie sur des comparaisons entre les différentes façons de manger de la vache enragée. Par exemple, quelqu'un qui a travaillé en CDI à mi-temps, au smic, douze mois de suite, touche 740 euros pendant un an s'il perd son emploi. Un autre, qui a travaillé à temps plein, mais seulement avec des contrats de quinze jours chaque mois durant les douze derniers mois, touchera au chômage 900 euros, pendant six mois. Et la ministre, ex-haut cadre du privé à qui la

seule suppression de l'ISF rapporte 62 000 euros par an, qui ne dépense pas un fiorelin de son royal salaire, discute savamment du sort de ceux qui vivent avec un demi smic, en travaillant...

En fait, la campagne de Muriel Pénicaud prépare l'opinion à une nouvelle attaque contre les chômeurs. Il s'agirait d'économiser trois ou quatre milliards d'euros à leurs dépens dans les deux ans qui viennent. Il s'agit aussi, et c'est plus pernicieux, de renforcer les préjugés contre les chômeurs. La ministre, et au-delà le gouvernement et le patronat, voudraient opposer la fraction du monde

du travail qui est contrainte de vivre d'allocations tout ou partie du temps à celle qui, pour l'instant, conserve un emploi en CDI.

Les travailleurs, au contraire, doivent mettre en avant leur communauté d'intérêts quelle que soit la diversité des situations. Contre le chômage, pour défendre leur existence matérielle comme pour affirmer leur conscience de classe, ils devront revendiquer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous les bras disponibles, sans diminution de salaire.

Paul Galois